

SA VISITE EN ITALIE VIENT CONSOLIDER UNE COOPÉRATION EXEMPLAIRE

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE SCELLE DES PARTENARIATS À ROME



L'Algérie et l'Italie ont signé plusieurs accords économiques en marge de la 5^e session du Sommet intergouvernemental algéro-italien. Un forum économique réunissant des entreprises des deux pays s'est également tenu à cette occasion. Le président Abdelmadjid Tebboune doit rencontrer aujourd'hui le pape Léon XIV au Vatican.

CONTRE L'IMPLICATION DE PAYS TIERS DANS « L'AVENTURE COLONIALE » DU MAROC :
LE GOUVERNEMENT SAHRAOUI MET EN GARDE

RELATIONS ALGÉRO-RWANDAISES

**UN PROTOCOLE
D'ACCORD POUR
CONSOLIDER UNE
COOPÉRATION
MILITAIRE STRATÉGIQUE**



QUAND LE MONDE
DÉTOURNE LE REGARD

GAZA MEURT DE FAIM

La bande de Gaza traverse une crise humanitaire sans précédent, marquée par une famine profonde. Cette situation dramatique résulte du blocus imposé par l'entité sioniste et d'une réponse internationale largement insuffisante face à l'ampleur de la catastrophe.

LUTTE CONTRE
LA CRIMINALITÉMerad salue les
performances
de la Sûreté
nationale

Le ministre de l'Intérieur, Brahim Merad, a salué mardi les résultats probants réalisés par les services de la Sûreté nationale dans leur lutte contre toutes les formes de criminalité. Dans un message adressé au personnel de la police algérienne à l'occasion du 63e anniversaire de sa création, il a souligné les efforts constants déployés pour moderniser et renforcer les méthodes opérationnelles de cette institution. Face aux défis sécuritaires nationaux et internationaux, la police nationale, en coordination avec les autres corps de sécurité, en particulier l'Armée nationale populaire, poursuit l'amélioration de ses capacités. Le ministre a notamment mis en avant le recours aux technologies modernes, l'intégration d'applications intelligentes et l'échange d'expertises internationales. Ces efforts ont permis d'enregistrer des avancées significatives, comme le démantèlement de réseaux criminels et la lutte efficace contre les cyberattaques. Merad a également salué l'implication active de la Police algérienne dans la coopération sécuritaire régionale et internationale, marquée par de nouveaux accords bilatéraux, essentiels face à l'essor du crime transnational. Il a rappelé que ces réalisations traduisent les orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à assurer la sécurité des citoyens, protéger leurs biens et garantir l'ordre public. Ces progrès reposent également sur l'engagement des policiers, leur professionnalisme et leur sens du devoir. Concernant la couverture sécuritaire nationale, le ministre a annoncé la mobilisation des moyens nécessaires pour achever des projets importants, avec la création et la réhabilitation de nombreuses infrastructures. À l'occasion du 63^e anniversaire de l'Indépendance, 50 nouvelles structures de police ont été mises en service. Dans le cadre de la modernisation des services, 750 centres urbains de sûreté ont été raccordés à la fibre optique, un chiffre qui atteindra 1 000 d'ici 2026. Cette démarche vise à améliorer la qualité des services offerts aux citoyens, notamment via des solutions numériques telles que la déclaration de perte en ligne, prévue pour la prochaine rentrée sociale. Enfin, Merad a annoncé l'ouverture de 11 000 nouveaux postes budgétaires au profit de la DGSN en 2025, dans le but de répondre à la croissance urbaine et de garantir un accompagnement sécuritaire efficace à l'échelle nationale.

Y.B.

RELATIONS ALGÉRO-RWANDAISES

Un protocole d'accord pour consolider
une coopération militaire stratégique

Le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, a reçu hier en audience le ministre de la Défense du Rwanda, Juvenal Marizamunda, en visite officielle en Algérie à la tête d'une délégation militaire de haut niveau.

La cérémonie d'accueil s'est ouverte par le salut au drapeau national et l'écoute des hymnes nationaux des deux pays, suivis du salut militaire présenté par une formation représentant les différentes forces de l'ANP. Lors de cette rencontre, les deux parties ont passé en revue les opportunités de coopération militaire bilatérale et les moyens de renforcer la coordination autour des questions d'intérêt commun. Elles ont également évoqué les défis sécuritaires à l'échelle mondiale, notamment en Afrique, et échangé leurs points de vue sur les questions d'actualité. À cette occasion, le général d'armée a souhaité la bienvenue au ministre rwandais et salué la dynamique nouvelle qui marque les relations entre les deux pays : « Les relations algéro-rwandaïses ont connu ces dernières années un élan



renouvelé, caractérisé par des échanges de visites entre responsables des deux pays, dont la dernière en date fut celle du président de la République du Rwanda, Paul Kagame, à Alger en juin dernier. » Cette visite a ouvert de larges perspectives de coopération, y compris dans les domaines militaire et sécuritaire, favorisant un rapprochement concret fondé sur le partage d'expériences, les bonnes pratiques et la coordination face aux défis communs de notre continent. » Saïd Chanegriha a souligné que la signature, à cette occasion, du protocole d'accord intergouvernemental algéro-rwandais dans le domaine militaire témoigne de la volonté partagée de porter les relations bilatérales à un

niveau d'exemplarité : « Notre rencontre d'aujourd'hui, marquée par la signature d'un protocole d'accord intergouvernemental de coopération militaire, traduit la ferme volonté des dirigeants des deux pays de renforcer les relations bilatérales. Je tiens à exprimer ma gratitude à l'équipe algéro-rwandaise ayant œuvré à l'élaboration de cet instrument juridique, qui apportera, sans nul doute, une dynamique efficace à notre coopération militaire. » Pour sa part, Juvenal Marizamunda a exprimé ses sincères remerciements pour l'accueil chaleureux réservé à sa délégation, tout en se félicitant de la volonté algérienne de consolider les relations de coopération et de concertation

sur les dossiers d'intérêt commun. Il a également souligné l'importance de cette coopération pour la sécurité et la stabilité du continent africain. La rencontre s'est conclue par la signature du protocole d'accord intergouvernemental algéro-rwandais dans le domaine militaire. Les deux parties ont ensuite procédé à un échange de présents symboliques, avant que le ministre rwandais ne signe le livre d'or de l'État-Major de l'Armée nationale populaire. Il est à noter que Juvenal Marizamunda est arrivé la veille à l'aéroport international Houari Boumediene, où il a été accueilli par le général-major commandant des forces navales.

Y.B.

Fin de session, début des vacances
pour les parlementaires

La session parlementaire 2024-2025, qui s'achève aujourd'hui, a été marquée par une intense activité législative et une diplomatie parlementaire dynamique. Les deux Chambres du Parlement ont adopté un grand nombre de lois à portée économique, sociale, judiciaire et sécuritaire, traduisant l'engagement du pouvoir législatif à accompagner les réformes nationales initiées par le président de la République. Parmi les textes les plus marquants figurent ceux relatifs aux activités minières, à l'allongement du congé de maternité à 150 jours et à l'abaissement de l'âge de départ à la retraite pour les enseignants. La session a aussi été marquée par l'adoption du nouveau code de procédure pénale, qui introduit des mesures alternatives aux poursuites pour les personnes morales et renforce les garanties procédurales. Une agence nationale chargée de la gestion des biens gelés ou confisqués a également été créée. Un autre moment fort a été l'adoption de la loi sur la mobilisation générale, visant à faire face aux menaces

à la stabilité nationale, à renforcer la capacité de défense et à instaurer des obligations citoyennes en période de crise. D'autres textes ont été votés sur des sujets variés : lutte contre la drogue, blanchiment d'argent et financement du terrorisme, gestion des plages, wakfs et protection des données personnelles... Sur le plan diplomatique, le Parlement s'est illustré par un fort engagement en faveur de la cause palestinienne. Une session extraordinaire a été tenue à l'APN en octobre 2024 pour dénoncer les crimes de guerre à Gaza et condamner l'inaction de la communauté internationale. Notre pays a participé activement à la 5e Conférence de la Ligue des parlementaires pour El Qods. Ce contexte a permis à Brahim Boughali, président de l'APN, d'accéder à la présidence de l'Union interparlementaire arabe (UIP), avec pour ambition de renforcer l'action parlementaire arabe et de défendre les causes des peuples, en particulier la Palestine. La session a aussi été marquée par une rencontre historique en décembre 2024, où

le président Tebboune a présidé une session conjointe des deux Chambres pour dresser le bilan des réformes depuis 2019. Au sein de l'Assemblée populaire nationale, le règlement intérieur a été revu et adopté après 25 ans sans modification. Le président de la commission juridique, Hicham Sfar, s'est félicité d'un bilan législatif positif, avec l'examen de nombreux projets, notamment le code de procédure pénale qualifié de « constitution des libertés ». Du côté du Conseil de la nation, plus de dix textes fondamentaux ont été approuvés. Ces textes visent à renforcer l'État de droit, la justice sociale et la protection des plus vulnérables, dans une dynamique de modernisation des institutions. Le Conseil a aussi élu un nouveau président, Azzouz Nasri, succédant à Salah Goudjil. En somme, cette session a reflété un Parlement mobilisé, tant pour appuyer les grandes réformes structurelles du pays que pour porter haut la voix de l'Algérie dans les grandes causes internationales.

R.N.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

SA VISITE EN ITALIE VIENT CONSOLIDER UNE COOPÉRATION EXEMPLAIRE

Le président Tebboune scelle des partenariats à Rome

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a coprésidé, hier, à Rome, avec la présidente du Conseil des ministres italien, Mme Giorgia Meloni, la cérémonie de signature de plusieurs accords de partenariat entre les deux pays dans le cadre de la visite officielle qu'il effectue à Rome depuis mardi.

Par : Merouane Korso

Auparavant, le président de la République avait coprésidé avec Mme Giorgia Meloni les travaux de la 5^e session du Sommet intergouvernemental algéro-italien de haut niveau. Dans la journée d'hier, le chef de l'État a rencontré son homologue italien Sergio Mattarella au palais du Quirinal, où ils ont discuté de coopération et de questions politiques régionales et internationales d'intérêt commun. Ainsi, l'Algérie et l'Italie ont signé hier à Rome plusieurs accords économiques pour booster la coopération entre les deux pays, outre un accord sur la migration, alors que les entreprises des deux pays ont participé à un grand forum économique en marge de la 5^e session du Sommet intergouvernemental algéro-italien. Avant la tenue de cette session, Giorgia Meloni a reçu le président Abdelmadjid Tebboune à la villa Doria Pamphili, datant du XVII^e siècle. « Nos relations bilatérales ont atteint un niveau d'intensité et de solidité jamais atteint auparavant », a déclaré Giorgia Meloni lors d'une conférence de presse à l'issue de la rencontre. En fait, l'Algérie est le principal partenaire commercial de l'Italie en Afrique, avec des échanges commerciaux atteignant près de 14 milliards d'euros (16,4 milliards de dollars), tandis que les investissements italiens dans le pays s'élèvent à 8,5



milliards d'euros, selon le gouvernement italien. Au total, 13 accords ont été signés entre les gouvernements algérien et italien, dont un portant sur la lutte contre le terrorisme et son financement. Les deux pays se sont également entendus sur un plan de coordination des opérations de recherche et de sauvetage pour les migrants tentant la dangereuse traversée maritime de l'Afrique du Nord vers l'Europe. L'entreprise italienne ENI et Sonatrach ont signé un autre accord en marge de cette session, après celui signé à Alger le mois précédent d'une valeur de 1,3 milliard de dollars. « Nous sommes très satisfaits de la collaboration entre Eni et son homologue Sonatrach, qui va encore se renforcer », a déclaré Meloni aux journalistes. Alger a signé avec Rome un autre accord dans les télécoms et qui concerne la société de câbles sous-marins Sparkle, filiale de Telecom Italia (TIM), qui devrait être cédée cette année à un consortium mené par le Trésor italien. Selon des indiscretions sur place, Sparkle signera un accord préliminaire avec Algérie Télécom pour la

réalisation d'un nouveau câble sous-marin reliant les deux pays. « L'Algérie est un partenaire stratégique, et nous travaillons avec acharnement pour rendre ce partenariat toujours plus vaste, plus solide et plus diversifié », a déclaré le ministre des Affaires étrangères Tajani lors du forum économique qui a rassemblé plus de 400 entreprises algériennes et italiennes. C'est dire l'importance économique de ce rendez-vous d'affaires entre les deux pays. Plus concrètement, les accords signés par le président Tebboune et Giorgia Meloni portent sur un mémorandum d'entente dans les domaines de l'agriculture, de la pêche et de la transformation des aliments, sur un mémorandum d'entente dans les domaines de l'aquaculture et de la pisciculture, sur un protocole d'entente entre le groupe Sonatrach et la société italienne ENI. Il s'agit également d'un accord de coproduction cinématographique et d'un accord portant reconnaissance mutuelle des permis de conduire, le cas actuel portant non pas sur l'ancien permis de conduire, mais sur le permis de conduire biomé-

trique délivré en Algérie. Les deux parties ont également signé des mémorandums d'entente dans les domaines de la poste et des télécommunications, en matière de protection, de soutien et de promotion des droits des personnes à besoins spécifiques, dans le domaine des secours et de la lutte contre les incendies, sur un plan opérationnel de recherche et de sauvetage en mer, ainsi qu'un mémorandum entre l'Agence italienne pour l'attraction des investissements et le développement des entreprises (Invitalia) et l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI). Les deux parties ont également signé un accord de coopération en matière de lutte antiterroriste et une déclaration conjointe dans le domaine de la défense. Enfin, le président de la République rendra visite aujourd'hui au pape Léon XIV dans l'État de la Cité du Vatican, selon un communiqué de la présidence de la République.

M.K.

GIORGIA MELONI, PRÉSIDENTE DU CONSEIL DES MINISTRES ITALIEN :

« Les relations entre l'Algérie et l'Italie ne cessent de se renforcer »

La présidente du Conseil des ministres italien, Giorgia Meloni, a affirmé hier à Rome que le partenariat entre l'Algérie et son pays « ne cesse de se renforcer ». Lors d'une déclaration de presse conjointe avec le président Abdelmadjid Tebboune, elle a également tenu à saluer la « grande compétence » du chef de l'État algérien.

UNE VISION COMMUNE AUTOUR DU PROJET « ENRICO MATTEI »

Évoquant les liens profonds qui unissent les 2 nations, Mme Meloni a rappelé la solidarité mutuelle qui a marqué leur histoire commune. « Tout comme l'Italie s'est tenue aux côtés de l'Algérie dans les moments difficiles, l'Algérie a toujours été aux côtés de l'Italie », a-t-elle déclaré. Elle a cité le projet « Enrico Mattei »

comme un symbole qui « rapproche les 2 pays plus que jamais ». Sur le plan de la coopération bilatérale, la cheffe du gouvernement italien a exposé la vision stratégique de son pays dans le secteur énergétique. Elle a affirmé que l'Italie « aspire à devenir un hub de distribution énergétique en Europe à travers le partenariat stratégique » qu'il développe actuellement avec l'Algérie.

ÉDITORIAL L'EXPRESS

Entre Alger et Rome, une grande histoire

PAR: BOUALEM ALAMI

Jamais la coopération, autant politique qu'économique, entre Alger et Rome n'a été aussi forte que durant ces quatre dernières années. La visite hier mercredi du président de la République Abdelmadjid Tebboune à Rome, où il a coprésidé avec la présidente du Conseil des ministres italien, Mme Giorgia Meloni, la 5^e session du Sommet intergouvernemental algéro-italien de haut niveau, confirme au moins deux choses : d'abord, les deux pays sont en phase sur tous les dossiers internationaux de l'heure, dont les questions migratoires, la situation au Proche-Orient et la nécessité de relations plus justes entre le sud et le nord de la Méditerranée. Mais il y a plus, secondement, entre les deux États : des relations politiques soutenues par une coopération économique exemplaire, basées sur le soutien de l'Italie notamment aux plus forts moments de l'hydre terroriste en Algérie. Aucun pays du bassin méditerranéen n'a autant soutenu et a été solidaire de l'Algérie durant ces durs moments que les Italiens, qui, du reste, l'ont montré durant la révolution algérienne, dont l'icône est Enrico Mattei. Cet homme politique italien, fondateur de l'entreprise énergétique italienne ENI en 1952, fut un des amis de la révolution algérienne et a personnellement connu beaucoup de ses leaders, dont Tayeb Boulahrouf à Rome et, au Caire, Benyoucef Benkheda, Ahmed Boumendjel, M'hamed Yazid, Mohamed Benyahia et Abdelhafidh Bousouf. Entre Rome et Alger, c'est ainsi une relation historique, intime, qui se nourrit aujourd'hui d'un respect mutuel, d'une amitié féconde et de relations politiques et économiques qui vont ainsi bien au-delà de ce qui est annoncé ou écrit par les médias. Ce sont en clair deux pays amis : Et la visite effectuée par le président Tebboune à Rome, après celles effectuées auparavant, témoigne du profond attachement des deux États à conforter cette belle relation d'amitié forgée au plus fort des années de la révolution armée. Au cours de sa visite à Rome, et avant les travaux du sommet intergouvernemental, M. Tebboune a rencontré successivement son homologue italien Mattarella avec lequel il a évidemment évoqué les questions d'intérêt commun, mais également les voies et moyens de les développer au mieux des intérêts des deux pays. Avec la présidente du Conseil des ministres italien, il a coprésidé la 5^e session de ce sommet algéro-italien et a discuté avec elle également de questions relevant de la coopération bilatérale, notamment de la question migratoire et des relations économiques. C'est donc une visite fort instructive pour l'Algérie qui consolide une fois de plus sa grande amitié avec le voisin italien avec lequel elle entend d'ailleurs d'excellentes relations économiques, en particulier dans l'industrie et l'énergie. Étant le premier partenaire économique en Afrique de l'Italie avec plus de 150 entreprises, l'Algérie est devenue un opportun terrain d'investissements pour les milieux d'affaires italiens, grâce aux nouvelles lois algériennes sur la promotion et le soutien aux investissements. La visite d'État effectuée en 2022 en Italie du président Tebboune avait en fait étalé le tapis rouge à une relation d'amitié et de partenariat jamais démentie entre les deux pays. Si, dans le domaine industriel, les entrepreneurs des deux pays sont liés par des accords de coopération à travers la Cofindustria italienne et la CEA algérienne, il y a cependant toute la galaxie du monde pétrolier et gazier qui cimente cette forte relation de coopération et d'amitié entre les deux pays. L'Italie, dont les entreprises gazières sont très présentes en Algérie, est approvisionnée par Alger en gaz naturel à travers le gazoduc Enri Mattei à raison de 25 milliards de m³ par an, et, à l'horizon 2024, envoi de 30 à 40 terawatts d'hydrogène gazeux et liquide pour couvrir 10 % des besoins du vieux continent. Plus que jamais, Alger et Rome restent deux excellents partenaires politiques, économiques, culturels, et dont l'histoire commune plaide pour le maintien d'une telle relation privilégiée, comparativement à d'autres proches états du pourtour méditerranéen.

B.A.

QUAND LE MONDE DÉTOURNE LE REGARD

Gaza meurt de faim

La bande de Gaza est confrontée à une crise humanitaire d'une gravité sans précédent depuis plusieurs semaines. La famine qui sévit actuellement n'est pas une crise alimentaire passagère, mais une catastrophe systémique, conséquence directe du blocus inhumain imposé par l'entité sioniste ainsi que de l'insuffisance de la réponse internationale face à une situation qui ne cesse de s'aggraver.

Selon les rapports de l'ONU et de certaines ONG, tous les indicateurs sont alarmants : une majorité de la population n'a pas accès à la nourriture, et les taux de malnutrition chez les enfants sont inquiétants. Des familles entières sont contraintes de rationner leurs maigres ressources ou de se nourrir de n'importe quoi pour survivre. Selon ces rapports, plus de 96 % de la population de Gaza vit aujourd'hui sous le seuil de pauvreté et l'accès à la nourriture s'est considérablement réduit en raison des restrictions continues à l'entrée de fournitures essentielles. Cette famine, qui se déroule sous les yeux d'un monde dit « civilisé », est exceptionnelle, tant par son ampleur que par sa durée. Si des crises similaires avaient été régulièrement observées dans différentes zones de conflit à travers le monde, la situation actuelle à Gaza les dépasse largement par sa gravité et son étendue. Le blocus imposé à Gaza par l'entité sioniste, conjugué aux restrictions à la frontière avec l'Égypte, empêche tout approvisionnement en denrées de première nécessité, en médicaments ou en carburant, élément vital pour le fonctionnement des générateurs médicaux et des infrastructures de base. Les scènes de Gazous qui tombent dans les rues en raison de la famine sont devenues quoti-



diennes. L'une des scènes déchirantes qui a fait le tour des médias sociaux est une vidéo montrant des enfants affamés de Gaza à la recherche de nourriture, mais ce qui est choquant, c'est que cette recherche se fait à l'intérieur de piles d'ordures, tandis que, dans une autre scène, un homme « mange » dans des sacs poubelles dans une rue.

INACTION DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

Commentant l'intensification

de la famine à Gaza, Philippe Lazzarini, commissaire général de l'UNRWA, a déclaré dans un communiqué de presse, que personne n'est en sécurité à Gaza ; même les soignants ont besoin de soignants, car les médecins, les infirmières, les journalistes et les travailleurs humanitaires souffrent de la faim. « Nombreux sont ceux qui s'évanouissent à cause de la faim et de l'épuisement alors qu'ils accomplissent leur devoir, notamment en rapportant les atrocités ou en soulageant certaines souffrances »,

a-t-il déclaré. « En même temps, la recherche de nourriture est devenue aussi meurtrière que les bombardements, avec plus de 1 000 personnes affamées qui ont été tuées depuis la fin du mois de mai », a-t-il ajouté. Face à cette crise, la colère de la communauté mondiale ne cesse de croître, mais les actions concrètes avancent à un rythme terriblement lent. Les appels à l'aide, souvent qualifiés de « cris de détresse » par de nombreux groupes humanitaires, peinent à se transformer en mesures

concrètes. La plupart des grandes puissances sont divisées sur la manière d'agir, préférant souvent maintenir les choses en l'état ou se concentrer sur des préoccupations géopolitiques plutôt que de prendre des mesures significatives pour mettre fin à ce qui est clairement un crime contre une population civile vulnérable. Pour de nombreux experts juridiques internationaux, le siège prolongé, qui empêche les civils d'accéder aux besoins essentiels, constitue une violation grave des conventions de Genève. Et la responsabilité de l'occupant israélien dans ce crime contre l'humanité est entièrement engagée. Pourtant, si la communauté internationale condamne rapidement ces crimes, elle se contente de paroles plutôt que d'actions concrètes. Les résolutions de l'ONU et les décisions internationales similaires restent souvent sur le papier ou mettent du temps à déboucher sur des mesures concrètes. Cette lenteur de réaction et l'impunité dont jouit l'entité d'occupation montrent que l'on vit dans une époque où le droit international n'existe plus. Le monde est désormais une jungle où les plus forts imposent leurs lois.

Hakim H.

Le Conseil de sécurité se penche sur la poudrière moyen-orientale

Le Conseil de sécurité des Nations unies a tenu son débat public trimestriel sur « La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne ». L'exposé principal a été fait par Mohamed Khaled Khiari, sous-secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique. Les discussions ont porté sur la crise humanitaire à Ghaza, la violence en Cisjordanie et les tensions régionales. Lors de cette réunion, Khiari a exprimé sa vive inquiétude face à la détérioration de la situation humanitaire dans la bande de Ghaza. Il a notamment souligné la forte augmentation de la malnutrition et le risque de famine en raison des restrictions sur l'aide humanitaire. Le

porte-parole du secrétaire général de l'ONU, Stéphane Dujarric, a récemment déploré qu'aucun approvisionnement en abris n'ait été autorisé sur le territoire depuis plus de quatre mois et que le carburant reste rare. Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), les ordres de déplacement et les zones militarisées par l'occupation sioniste affectent une grande partie de la bande de Ghaza, contraignant des millions de Palestiniens à se réfugier dans une zone très restreinte. Les intervenants lors du débat ont également évoqué les tirs contre des Palestiniens à proximité de convois alimentaires, malgré les appels à un ache-

minement de l'aide en toute sécurité. Khiari et les membres du Conseil ont réitéré leurs appels à un cessez-le-feu immédiat à Ghaza. La situation en Cisjordanie occupée a également été abordée, avec une attention particulière portée à l'intensification de la violence des colons extrémistes sionistes. Plusieurs pays ont condamné ces violences et appelé l'entité sioniste à protéger la population palestinienne. Enfin, certains participants ont évoqué les développements récents dans d'autres parties du Moyen-Orient, notamment au Liban, en Syrie et dans la mer Rouge, et ont appelé à une désescalade des tensions dans la région.

ANALYSE OU RÈGLEMENT DE COMPTES ?

L'ex-ambassadeur de France en Algérie dérape

À l'instar de son gouvernement qui a toujours refusé de reconnaître le poids de son passé colonial odieux et d'admettre que l'époque de la tutelle est révolue, l'ancien ambassadeur de France en Algérie Xavier Driencourt continue à s'acharner contre l'Algérie. Ainsi, dans un nouvel article publié lundi dans le journal Le Figaro, l'ex-diplomate français a tenté de justifier la confusion de la diplomatie française et son incapacité à gérer le dossier des relations entre les deux pays. Pour cela, il ne s'est pas gêné d'accuser l'intérieur de son pays et la communauté algérienne vivant en France. Faisant fi des réalités, Xavier Driencourt omet carrément l'absence de volonté de gestion rationnelle du passé colonial, permettant de reconnaître les massacres perpétrés par la France en

Algérie. Ce dernier inverse plutôt les rôles et accuse la communauté algérienne vivant en France de tous les maux vécus par la France. Dans ce sillage, l'ex-ambassadeur critique la politique étrangère française à l'égard de l'Algérie, dont la relation est façonnée par la mémoire et une forme de repentance ; devenue selon lui très captive des préoccupations internes, en sous-entendant la responsabilité de la communauté algérienne dans les troubles suburbains, engendrant ainsi une diplomatie française hésitante et indécise. Ce constat d'ignorance du contexte historique du colonialisme français fait que Xavier Driencourt traite la présence de la communauté algérienne en France, dont les aïeux ont participé sous son joug colonial à l'édification de son pays, comme un facteur de

menace. Un constat dangereux, servant à alimenter le discours haineux et raciste de l'extrême droite. De ce fait, la politique étrangère de la France semble dictée de façon croissante par des considérations de politique intérieure. La gestion du dossier algérien par Brunau Retailleau depuis son arrivée explique bien cela. La gestion du dossier, laquelle lui tenant à cœur est telle que ce dernier n'a pas exclu de démissionner si la France cède, est une position on ne peut plus claire dans le domaine de la diplomatie et de la politique, dénotant le caractère haineux de ce ministre. Ce dernier n'affiche pas malheureusement les mêmes positions pour des dossiers en relation avec d'autres pays. Faut-il rappeler la démarche graduée pouvant aller jusqu'à la remise en question de l'accord de

1968 régissant la migration entre Paris et Alger ? Enfin, l'analyse de l'ex-ambassadeur de France en Algérie met en exergue une profonde crise de compréhension au sein de l'élite française, au lieu de reconnaître tout simplement l'échec de la diplomatie à dessiner le contour d'une vision claire du nouveau monde. Enfin, Xavier Driencourt fait partie de certains diplomates français qui n'ont pas hésité à cracher leur venin sur tout ce qui symbolise l'Algérien anti-tutelle coloniale et tentent de justifier la faiblesse de la politique étrangère française en la liant à la crise interne en France, en particulier à la peur de la communauté algérienne, synonyme selon eux de la violence dans les banlieues.

Kader M.

SÉCURITÉ NUMÉRIQUE

L'école s'organise

Les établissements scolaires traitent annuellement un nombre important de données à caractère personnel de leurs élèves et de leurs personnels. Si elles sont mal protégées, ces données peuvent être utilisées de manière abusive, entraînant ainsi de graves conséquences sur les élèves et leurs parents ainsi que sur les professionnels du secteur. Le ministère de tutelle a appelé les directions de l'éducation à désigner chacune « un responsable chargé de suivre les questions liées à la « sécurité de l'information ».

Le ministère de l'Éducation a adressé une circulaire-cadre liée à la rentrée scolaire 2025/2026 aux directeurs de l'éducation, dans laquelle il met l'accent sur les mesures de sécurité à prendre et mettre en œuvre pour atténuer les risques liés à la protection des données à caractère personnel. En effet, les établissements scolaires collectent et traitent un très grand nombre de données personnelles concernant les élèves et le personnel du secteur, tels que les informations d'identification, les résultats scolaires et les données de santé. Raison pour laquelle le ministère de l'Éducation a, sur le plan de la sécurité de l'information et de la protection des données à caractère personnel, appelé à désigner un responsable au niveau de chaque direction de l'éducation qui sera chargé de suivre les questions liées à la sécurité de l'information et à la protection des données numériques en coordination avec les services du ministère de l'Éducation, lit-on dans la circulaire-cadre. Le but est de « garantir la sécurité des données propres aux élèves, enseignants, personnels et parents d'élèves, de contrôler les moyens de leur stockage et de garantir la confidentialité des données de tous ». Le ministère de tutelle rappelle que le traitement des données à caractère personnel doit se faire en conformité avec les dispositions de la loi 18/07 fixant les règles de protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel. Le département de Mohamed Seghir Saadaoui recommande d'éviter le stockage des données sensibles sur des ordinateurs externes et d'éteindre l'équipement informatique après la fin de la journée de travail. Il leur est également exhorté d'éviter les connexions aléatoires à des périphériques externes ou à des clés USB. Le ministère précise que toute plateforme numérique doit être soumise à la vérification par la direction des systèmes d'informations avant leur mise en service. Les établissements scolaires sont appelés au « respect strict » des pratiques sécuritaires dans l'utilisation des logiciels et des diverses plateformes numériques. Ils sont interdits, par ailleurs, de recourir à des « plateformes externes non sécurisées, à des logiciels non autorisés ou à des programmes intermédiaires non approuvés par le ministère », est-il précisé dans la circulaire-cadre. Le



ministère de l'Éducation insiste sur la nécessité de suivre les procédures TOTP (mot de passe à usage unique basé sur le temps) lors de l'utilisation de plateformes centrales telles que la plateforme numérique, l'espace des enseignants et des parents d'élèves. Outre les mesures sécuritaires à prendre, les écoles des trois cycles sont appelées à organiser des campagnes de sensibilisation périodique au profit des élèves, des enseignants et du personnel administratif sur la cybersécurité, la sécurité numérique et l'usage d'internet en toute sécurité, en prévoyant dans leurs activités éducatives et culturelles des thèmes liés à la sécurité numérique. Pour conclure ses recommandations liées à la sécurité de l'information, le ministère a exigé des écoles de « signaler » dans l'immédiat toute violation de sécurité ou tentative de violation informatique aux responsables de la sécurité informatique au niveau de la direction de l'éducation, soulignant la « nécessité de coopération entre établissements scolaires et directions de l'éducation à ce sujet ».

DES VISITES PÉDAGOGIQUES AUX ENTREPRISES ÉCONOMIQUES... ET DES ÉCOLES ÉQUIPÉES PAR DES CAMÉRAS DE SURVEILLANCE

Les élèves auront droit dès la prochaine rentrée scolaire à des visites pédagogiques qui,

inégalement, vont contribuer à l'enrichissement de leurs apprentissages et renforcer leurs liens avec leur environnement naturel, économique ou culturel. En effet, dans le cadre de l'ouverture de l'école sur son environnement, les établissements scolaires sont appelés à programmer des visites pédagogiques de terrain aux entreprises économiques ou industrielles, aux fermes paysannes, aux parcs nationaux et aux zones archéologiques, indique la circulaire-cadre de l'éducation. S'agissant de la santé scolaire, le ministère exige des écoles d'adhérer à l'application de la stratégie nationale de prévention contre les drogues et psychotropes. Les établissements scolaires doivent intensifier les campagnes de sensibilisation pour l'ensemble de la communauté éducative, notamment les élèves des cycles moyen et secondaire, aux dangers de la drogue, des psychotropes ainsi qu'à l'utilisation excessive des réseaux sociaux. Les examens médicaux périodiques effectués au sein des unités de dépistage et de suivi seront exploités pour « détecter les cas de consommation et d'addiction à la drogue » et les prendre éventuellement en charge. Face à la montée de ce fléau, le ministère a songé à « équiper graduellement » les

lycées et collèges de caméras de surveillance en coordination avec les corps de sécurité pour sécuriser et protéger les établissements scolaires et leurs abords des différents fléaux sociaux. Par ailleurs, la rentrée scolaire devrait être précédée par l'organisation d'une semaine de sensibilisation sous le thème de « La santé scolaire pour un avenir sain et sûr ». Ces rencontres, au profit de la communauté éducative et notamment des partants d'élèves et élèves des trois niveaux d'enseignement, devraient être l'occasion de lancer des mesures concrètes. Sur le plan pédagogique, la prochaine rentrée sera marquée par l'ouverture de nouvelles classes pour l'enseignement du tamazight, et ce, « en réponse à la demande sociale », et pour encourager l'enseignement de cette langue qui a un statut facultatif. Le secteur de l'éducation se dotera d'un nouveau lycée régional spécialisé en mathématiques à Sidi Bel Abbès. Il accueillera les élèves ayant obtenu les meilleures moyennes en mathématiques au cycle d'enseignement moyen.

CONSOMMATION « EXCESSIVE » DES BOISSONS ÉNERGISANTES

Les autorités appelées à réagir

L'Association nationale El AMAN pour la protection des consommateurs tire une nouvelle fois la sonnette d'alarme. Elle appelle à prendre des mesures fermes face à la « consommation excessive » des boissons énergisantes dont les « conséquences sont graves, parfois mortelles ». Dans un communiqué rendu public, El AMAN appelle les pouvoirs publics à réagir « en urgence » pour freiner ce phénomène croissant, notamment chez les jeunes. Un phénomène insiste l'association qui est aux conséquences sanitaires « potentiellement graves ». Pour lutter contre ce phénomène, l'Association recommande d'interdire la vente des boissons énergisantes aux moins de 18 ans et d'interdire toute forme de publicité directe ou indirecte, ainsi que la suppression de ces produits dans les rayons des boissons classiques et dans les salles de sport. El Aman appelle également à imposer de « lourdes taxes » pour en limiter l'accessibilité et à rendre obligatoire l'affichage clair et visible, sur l'emballage, d'avertissements sanitaires concernant les dangers pour la santé, notamment, « les risques cardiaques, la dépendance et l'hyperactivité ». « Ces mesures sont indispensables pour protéger nos jeunes et la santé publique. « Si rien n'est fait, nous risquons de voir se développer une génération fragile et dépendante », souligne l'association.

TRAFIC DE DROGUE

L'ANP frappe fort

Les unités et détachements de l'armée nationale populaire (ANP) ont exécuté durant la période allant du 16 au 22 juillet dernier plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité à travers plusieurs régions du pays, a indiqué le ministère de la Défense dans un communiqué rendu public. Dans la lutte contre le terrorisme, les détachements de l'ANP ont arrêté 5 individus soupçonnés d'apporter un soutien aux groupes terroristes. Ces arrestations ont été opérées lors d'opérations distinctes menées à travers le territoire national et ce, dans le cadre de la lutte contre les réseaux de soutien à l'extrémisme armé. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements mixtes de l'ANP, en coordination avec les différentes forces de sécurité, ont procédé à l'arrestation de 33 narcotrafiquants. L'ANP a également fait échouer des tentatives d'introduction de stupéfiants en provenance des frontières avec le Maroc, en saisissant 3 quintaux et 25 kg de kif traité. Les détachements de l'armée ont arrêté 286 individus et saisi 43 véhicules, 162 groupes électrogènes, 81 marteaux piqueurs et 5 détecteurs de métaux ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicites. De même, 15 autres individus ont été arrêtés et 1 fusil de chasse a été saisi, ainsi que 14 060 litres de carburants et 10 quintaux de tabacs, et 171 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et à la spéculation ont été saisies lors de différentes opérations. Par ailleurs, un total de 94 011 comprimés psychotropes a été saisi lors d'interventions à travers différentes régions militaires. Les garde-côtes ont pour leur part mis en échec sur les côtes nationales des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 272 individus qui étaient à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 439 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national.

VÉHICULES IMPORTÉS

Les douanes fixent les règles

La Direction générale des Douanes (DGD) a publié une nouvelle circulaire interne fixant les modalités pratiques de contrôle de la valeur des véhicules importés par les particuliers, ainsi que les méthodes d'utilisation des bases de données nationales par les mêmes services, mises en place dans le cadre du nouveau système d'information des Douanes "ALCES", indique mardi un communiqué de la DGD. Cette mesure, entrée en vigueur le 21 juillet courant, permettra de "procéder au traitement des dossiers de dédouanement des véhicules importés sur la base des données réelles des opérations commerciales, tout en prenant en compte, lors des opérations de contrôle douanier de la valeur, des facteurs objectifs influant sur les prix des véhicules, tels que les caractéristiques techniques et le pays d'origine", précise le communiqué.

La circulation interne, portant le numéro 3873, du 21 juillet 2025, s'inscrit "dans le cadre de la poursuite des efforts des Douanes algériennes visant à améliorer le service public douanier et à assurer l'application saine et uniforme des dispositions législatives et réglementaires en lien avec l'évaluation des véhicules importés par les particuliers".

HYDROCARBURES

Le mémorandum d'entente entre l'Algérie et le Congo ratifié

Promouvoir la coopération bilatérale dans le domaine des hydrocarbures sur une base d'équité et d'intérêt mutuel, conformément aux lois et règlements en vigueur dans les deux pays, tel est l'objectif du mémorandum.

Le mémorandum d'entente entre l'Algérie et la République du Congo dans le domaine des hydrocarbures, signé à Brazzaville le 21 mai 2024, vient d'être ratifié.

Le mémorandum d'entente a pour objet de promouvoir la coopération bilatérale dans le domaine des hydrocarbures sur une base d'égalité et d'intérêt mutuel, conformément aux lois et règlements en vigueur dans les deux pays et tenant compte de leurs priorités et stratégies respectives. Les parties envisagent de développer, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur dans les deux pays, la coopération dans plusieurs domaines. Il s'agit des opportunités d'investissement de Sonatrach dans le domaine de l'amont pétrolier et gazier en République du Congo ; Possibilité d'intervention de Sonatrach et de ses filiales en République du Congo dans les services pétroliers et la fourniture d'équipements ; Échange d'expériences et d'expertise algériennes dans le développement de la filière gaz, notamment le gaz naturel liquéfié (GNL). Il s'agit notamment de la coopération entre Sonatrach et la Société nationale des pétroles du



Congo (SNPC) ; Coopération dans le domaine de l'aval pétrolier ; échange d'expériences et assistance technique dans le domaine de la pétrochimie ; échange d'expériences et assistance technique dans le domaine du développement et de la promotion de l'utilisation du gaz de pétrole liquéfié (GPL) ; et échange d'expériences en matière de réduction de l'empreinte carbone dans l'industrie des hydrocarbures.

La coopération dans le cadre

du présent mémorandum d'entente peut prendre plusieurs formes, entre autres promotion des partenariats entre les compagnies pétrolières et les agences de régulation des deux pays, le développement et la mise en place de projets communs dans le domaine des hydrocarbures, l'organisation de visites et de missions de travail entre les hauts responsables et les techniciens des deux pays dans le domaine des hydrocarbures. Le mémorandum

d'entente entrera en vigueur à compter de la date de réception de la dernière notification selon laquelle l'une des parties informe l'autre partie par écrit et par voie diplomatique de l'accomplissement des procédures juridiques internes requises à cet effet.

Il demeure en vigueur pour une période de cinq (5) ans renouvelable par tacite reconduction pour des périodes similaires.

I.B.

FOIRE COMMERCIALE INTRA-AFRICAINNE

Zitouni préside une réunion de coordination

Le ministre du Commerce intérieur et de la régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a présidé, mardi à Alger, une réunion de coordination dans le cadre des préparatifs de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), prévue à Alger du 4 au 10 septembre prochain, indique un communiqué du ministère. Une réunion a regroupé les cadres du secteur et les présidents des sous-commissions chargées de superviser les différents aspects organisationnels de cet évé-

nement continental majeur, qui se tiendra au Palais des expositions des Pins maritimes. Plus de 2 000 exposants sont attendus à cette 4^e édition de la foire, qui devrait attirer plus de 35 000 visiteurs de plus de 140 pays. Considérée comme la principale plateforme de commerce et d'investissement du continent ainsi qu'une place de marché pour la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), l'IATF 2025 devrait déboucher, selon les organisateurs, sur des accords

commerciaux et d'investissement d'une valeur de plus de 44 milliards de dollars. Organisée par Afreximbank, le secrétariat de la ZLECAF et la Commission de l'Union africaine en partenariat avec l'Algérie, l'IATF est une plateforme permettant aux grandes entreprises, aux PME, aux investisseurs et aux décideurs d'explorer les opportunités de commerce et d'investissement et de nouer des contacts avec des partenaires.

DROIT DE CHANGE

Feu vert pour Gulf Bank Algeria

La Gulf Bank Algeria (AGB) a été ajoutée à la liste des banques concernées par les opérations de réservation du nouveau droit de change au profit des citoyens résidents souhaitant voyager à l'étranger, a annoncé, mardi, la Banque d'Algérie dans un communiqué. Cette démarche intervient dans le cadre de la mise en œuvre de l'instruction 05-2025 relative au droit de change pour voyage à l'étranger, signée récemment par le gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Salah Eddine Taleb, en application de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Le montant annuel maximum du droit de change a été fixé à 750 euros (ou l'équivalent en devises librement convertibles) pour les adultes âgés de 19 ans et

plus, et à 300 euros pour les mineurs âgés de 12 à 19 ans. Ce droit est attribué une fois par an pour un séjour à l'étranger égal ou supérieur à sept (7) jours. La liste des banques habilitées comprend actuellement la Banque nationale d'Algérie (BNA), la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP-Banque), la Banque extérieure d'Algérie (BEA), la Banque de développement local (BDL), le Crédit populaire d'Algérie et la banque Gulf Bank Algeria (AGB), ajoutée à partir de ce jour. Cette liste pourrait être élargie ultérieurement, selon le communiqué. Cette opération a été lancée officiellement dimanche dernier au niveau de la succursale de la Banque d'Algérie sise à

Zighoud Youcef (Alger), parallèlement à son lancement au niveau de toutes les succursales et des agences des banques concernées à travers le territoire national. La Banque d'Algérie a affirmé avoir mobilisé les moyens logistiques nécessaires et réuni les conditions organisationnelles adéquates pour garantir le confort des citoyens et le bon déroulement de l'opération. Selon l'instruction, l'obtention de ce droit requiert le dépôt d'un dossier comprenant un passeport en cours de validité, un billet aller/retour (ou quittance de la taxe de voyage terrestre), et le cas échéant une copie d'un visa valide. Le montant en dinars algérien correspondant doit être versé auprès de la banque compétente au plus tard trois (3) jours ouvrables avant

la date du voyage. Le montant en devises sera ensuite remis par les guichets de la Banque d'Algérie situés aux postes frontaliers (terrestres, aériens et maritimes) sur présentation du reçu de paiement de la contre-valeur en dinars algérien du droit de change, du passeport valide du bénéficiaire et de la carte d'embarquement, cette dernière n'étant pas exigée pour les voyageurs par voie terrestre. Depuis le lancement de l'opération, les banques connaissent une affluence remarquable de citoyens qui se sont dits satisfaits de cette décision. Selon leurs témoignages recueillis par l'APS, cette mesure devrait renforcer la capacité du voyageur à couvrir ses dépenses à l'étranger et réduire le recours au marché.

SIMPLIFICATION DES PROCÉDURES BANCAIRES

Le droit de change bientôt accessible en ligne pour les voyageurs

Le vice-gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Mohamed Benbahane, a annoncé, mercredi à Alger, que la banque s'apprêtait à lancer une application numérique permettant aux citoyens de payer, directement depuis leurs comptes bancaires, les frais liés au nouveau droit de change pour voyage à l'étranger, avec la possibilité d'imprimer le reçu de paiement à distance, sans avoir à se déplacer à la banque.

Dans une déclaration à la radio nationale, M. Benbahane a expliqué que le développement de cette application était dans sa phase finale en prévision de son lancement officiel, ajoutant qu'elle permettrait, à l'avenir, d'obtenir une carte devise. Il a, à cet égard, indiqué que cette mesure s'inscrivait dans le cadre de la numérisation de tout le processus de réservation du droit de change, en vue de le simplifier et d'en assurer la fluidité au profit des citoyens. Concernant le lancement, dimanche dernier, de l'opération de réservation du nouveau droit de change au profit des citoyens résidents, au niveau de la succursale de la Banque d'Algérie à Zighoud Youcef (Alger), en parallèle avec l'ensemble des succursales de la BA et des banques concernées à travers le territoire national, M. Benbahane a affirmé que tous les moyens humains et logistiques nécessaires avaient été mobilisés pour assurer le succès de cette opération. Le même responsable a, en outre, souligné que cette opération était rigoureusement suivie par les responsables de la BA, en vue de permettre aux citoyens d'obtenir leur allocation touristique en devise au niveau des aéro-



ports, des ports et des postes frontaliers dans les meilleures conditions. Rappelant que des guichets dédiés à la réservation du droit de change avaient été ouverts au niveau des postes frontaliers, des aéroports et des ports, M. Benbahane a précisé qu'il s'agissait de 40 guichets (aéroports), de 17 (ports), de près de 24 (postes frontaliers terrestres) et de 4 guichets à la gare ferroviaire de Souk Ahras, tous approvisionnés en devise destinée aux citoyens. Benbahane

a également affirmé que ces guichets étaient ouverts 24/24 h au niveau des points de sortie, affirmant la possibilité d'ouvrir d'autres guichets supplémentaires si besoin est, afin d'assurer la fluidité du service. Concernant le règlement de la contre-valeur de droit en dinars, le responsable a indiqué que le citoyen devait effectuer le paiement en monnaie nationale auprès de la banque compétente, au plus tard trois (03) jours ouvrés avant la date du voyage,

ajoutant que cette mesure permettrait à la BA de garantir la disponibilité des liquidités en devise. En cas d'annulation du voyage, quelle qu'en soit la raison, ou de réduction de la durée du séjour à l'étranger, M. Benbahane a indiqué que le bénéficiaire devait restituer le montant en devises à la BA dans un délai ne dépassant pas cinq jours, afin de récupérer son équivalent en DA. S'agissant du justificatif de paiement de la taxe carburant exigé dans le dossier de demande du nouveau droit de change, Benbahane a expliqué que cette taxe concernait exclusivement les citoyens voyageant avec leur propre véhicule, qui doivent s'en acquitter auprès des guichets de la Direction des impôts, répartis sur le territoire national. En ce qui concerne l'association d'autres banques à l'opération de réservation du nouveau droit de change, le même responsable a assuré que la BA autoriserait toute banque activant dans le domaine du change, sous réserve qu'elle réussisse les tests techniques menés en coordination avec la direction de l'informatique et la direction du développement relevant de la Banque centrale.

PROMOTION DES INVESTISSEMENTS

L'AAPI mise sur les opérateurs albanais

Dans le cadre du renforcement de la coopération internationale et de l'élargissement des horizons de partenariat, l'Agence algérienne de promotion des investissements (AAPI) a organisé un séminaire virtuel avec son homologue albanaise (AIDA). "Ce séminaire est consacré à la coopération bilatérale et à l'échange d'expériences et d'expertises en matière de promotion des investissements. L'ambassadrice d'Algérie à Athènes, accréditée en Albanie, Mme Zina Benhabouche, y a participé", indique l'agence sur sa page officielle Facebook. Au cours de la réunion, Mme Imane Khachi, représentante de l'agence, a présenté en détail le climat d'investissement en Algérie, les avantages comparatifs, les opportunités et les incitations que l'Algérie offre aux investisseurs nationaux et étrangers, et a présenté l'agence et son rôle dans l'attraction et l'accompagnement des investisseurs. De son côté, la directrice générale de l'Agence albanaise de développement des investissements, Mme Laura Saro, a exprimé son intérêt pour l'expérience algérienne en matière de promotion des investissements, notant son souhait d'organiser des forums d'affaires et des visites entre opérateurs économiques des deux pays pour encourager les interinvestissements et les partenariats bilatéraux. Enfin, les deux parties ont convenu de renforcer la coopération bilatérale pour échanger des expériences et des expertises dans le domaine de la promotion des investissements. L'Algérie et l'Albanie entretiennent des relations bilatérales qui se traduisent par une volonté de renforcer la coopération économique, notamment dans les domaines de l'énergie, du tourisme, de l'agriculture et de la culture. Bien que les échanges commerciaux restent modestes, les deux pays travaillent à améliorer le cadre juridique et institutionnel pour faciliter les relations et les investissements. Les deux pays souhaitent intensifier les échanges et la coopération à travers des groupes d'amitié parlementaires et des contacts directs à différents niveaux. Il existe une volonté de parfaire le cadre juridique, notamment en matière de protection et d'encouragement des investissements. Les deux pays envisagent de développer leur coopération dans l'énergie, le tourisme, l'agriculture et la culture. Bien que modestes, les échanges commerciaux sont un domaine d'intérêt pour les deux pays, qui souhaitent les intensifier. L'Algérie maintient une ambassade à Tirana, qui joue un rôle important dans le renforcement des relations bilatérales. L'Algérie et l'Albanie ont établi des relations amicales et cherchent à développer leur coopération économique dans divers domaines. Le renforcement du cadre juridique et institutionnel, ainsi que l'intensification des échanges et des contacts directs, sont des priorités pour les deux pays.

Inès B.

CAPACITÉ DE RAFFINAGE

Forte hausse attendue d'ici à 2050

L'OPEP prévoit que la capacité mondiale de raffinage subira d'importantes transformations d'ici 2050, en réponse à la demande croissante, notamment dans les économies en développement. Selon les Perspectives pétrolières mondiales à long terme de l'OPEP, obtenues par l'Energy Research Unit de Washington et rapportées par la plateforme spécialisée Ettaqa, 19,5 millions de barils par jour (b/j) de nouvelles capacités de raffinage devraient être ajoutées d'ici 2050, principalement en Asie, en Afrique et au Moyen-Orient. Le secteur a maintenu sa dynamique l'année dernière malgré un ralentissement de la croissance, la production mondiale des raffineries ayant augmenté de 0,6 million de b/j, tirée par de nouveaux projets au Moyen-Orient, en Afrique et en Amérique latine. En revanche, l'Europe et le Japon ont enregistré la fermeture de 330 000 b/j de capacités de raffinage, compensée par l'ajout d'un million de b/j de nouvelles capacités en Asie-Pacifique, au Moyen-Orient et en Afrique. Les prévisions à moyen terme de l'OPEP indiquent qu'environ 5,8 millions de barils par jour (bpj) de nouvelles capacités de raffinage seront mises en service d'ici 2030. Le secteur devrait ajouter environ 1,3 million de bpj en 2025, y compris les raffineries de grande et moyenne taille, dont certaines entreront partiellement en service en 2024. Les ajouts de capacités de raffinage mondiales se situeront entre 0,85 et 1 million de bpj entre 2026 et 2029, dépassant 1 million de bpj en 2029 avant de retomber à 0,9 million de bpj en 2030. Malgré l'équilibre attendu du marché en 2025 et 2026, l'écart entre les capacités de raffinage requises et potentielles se creusera

progressivement, passant d'environ 0,5 million de bpj en 2027 à 1,6 million de bpj en 2030. Cet écart obligera les raffineries mondiales à fonctionner à pleine capacité. Pour répondre à la demande croissante de pétrole, qui dépasse le rythme actuel. Pour augmenter les capacités. Selon l'Energy Research Unit, environ 19,5 millions de barils par jour de nouvelles capacités de raffinage devraient être ajoutés entre 2025 et 2050. Entre 2030 et 2050, environ 13,3 millions de barils par jour de nouvelles capacités de raffinage mondiales devraient être ajoutés, mais le rythme ralentira progressivement, passant de 7,3 millions (2030-2035) à seulement 1,2 million (2045-2050). Le rapport de l'OPEP révèle que les régions Asie-Pacifique, Afrique et Moyen-Orient représenteront environ 86 % du total des ajouts de capacités de raffinage mondiales d'ici 2050. L'Asie, hors Chine, sera en tête avec un total de 8,6 millions de barils par jour de nouvelles capacités, portée par une forte croissance de la demande, tirée par l'Inde, suivie de l'Indonésie et de plusieurs autres pays. L'Afrique cherche également à ajouter 3,2 millions de barils par jour (b/j), non seulement pour répondre à la demande intérieure croissante, mais aussi pour réduire sa forte dépendance aux importations de produits pétroliers, notamment en Afrique de l'Ouest. Cependant, ces plans sont toujours menacés par d'importants défis financiers et techniques qui pourraient entraver leur mise en œuvre dans les délais. De plus, la Chine prévoit d'ajouter 3 millions de b/j, dont la majeure partie sera concentrée entre 2025 et 2035, pour répondre à la demande et compenser la fermeture de raffineries plus

anciennes et plus petites, appelées « théières ». Au Moyen-Orient, les augmentations de capacité devraient atteindre 2,1 millions b/j d'ici 2050, dont près de la moitié sera opérationnelle avant 2030, selon l'Energy Research Unit. La plupart des projets futurs se concentreront sur l'extension des raffineries existantes plutôt que sur la construction de nouvelles. Cette évolution intervient après des années d'investissements massifs dans le développement de raffineries modernes et hautement performantes, donnant à la région la capacité de répondre à la demande intérieure croissante tout en stimulant les exportations de produits raffinés. Aux États-Unis et au Canada, malgré l'existence d'une importante base de raffinage, une capacité supplémentaire de 1,4 million de barils par jour (b/j) devrait être prévue grâce à l'amélioration et à l'agrandissement des raffineries existantes, ce qui contribuera au démantèlement de certaines raffineries plus anciennes. Bien que l'Amérique latine ait besoin d'une demande supplémentaire d'environ 2,9 millions de b/j, les ajouts de capacité de raffinage prévus ne dépassent pas 1 million de b/j, ouvrant la voie à une augmentation des importations de produits pétroliers en provenance des États-Unis. Selon les estimations, la Russie et la région caspienne ne devraient pas enregistrer d'ajouts supérieurs à 200 000 b/j d'ici 2050. En Europe, aucune expansion n'est prévue après 2030, à l'exception de quelques ajouts mineurs à moyen terme. Cette tendance reflète clairement la baisse de la demande dans la région.

BATNA

19 km de voirie réhabilités

Ces tronçons ont été réhabilités au titre d'opérations lancées début 2025 pour une enveloppe financière de plus de 1,322 milliards DA destinée au renforcement de 36,5 km de routes nationales, 14 km de chemins de wilaya et 34 km de chemins communaux.

Des tronçons de 19 km de chemins de wilaya (CW) et communaux (CC) ont fait l'objet de travaux de renforcement et d'entretien depuis le début de l'année en cours 2025, a-t-on appris récemment auprès du chargé de gestion de la direction des travaux publics. Dans une déclaration à l'APS, M. Fouad Boutaghriouet a précisé qu'il s'agit d'un tronçon de 5 km du CW-161, d'un autre de 10 km du chemin communal entre la commune de T'kout et Sidi Ali dans la commune de Kimel et de 4 km du chemin communal entre le centre de la commune d'Ain Yagout et la mechta Ouled Moumene. Selon le même responsable, ces tronçons ont été réhabilités au titre d'opérations lancées début 2025 pour une enveloppe financière de plus de 1,322 milliards DA destinée au renforcement de 36,5 km de routes nationales, 14 km de chemins de wilaya et 34 km de chemins communaux. Des



travaux de renforcement de 30 km du réseau routier de la wilaya dont 13,5 km de routes nationales, 6,5 km de wilaya et 10 km de chemins communaux seront lancés prochainement

au terme des procédures administratives en cours, selon la même source. Les travaux d'entretien et de renforcement ont concerné 59,8 km de routes durant l'an-

née 2024 à travers la wilaya de Batna où de grands efforts sont déployés pour réhabiliter les tronçons de routes dégradées du fait de leur vétusté ou d'un trafic dense.

ILLIZI

Un riche programme pour la saison estivale

La Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) de la wilaya d'Illizi a lancé un vaste programme d'activités pour animer la saison estivale sur les plans culturel, sportif et récréatif, a-t-on appris mardi auprès des organisateurs. Élaboré en coordination avec le mouvement associatif local, ce programme propose notamment des tournois de football

inter-quartiers dans les stades de proximité, a précisé Ahmed Debbache, chef du service des sports à la DJS. Pour permettre aux jeunes de se rafraîchir, 3 piscines ont été ouvertes au chef-lieu de la wilaya ainsi que dans les communes d'In-Amenas et de Bordj Omar-Idriss. La baignade y est supervisée par des entraîneurs qualifiés issus de clubs

de natation. Le programme accorde également une place importante aux femmes, avec des activités dédiées visant à renforcer leur participation à la vie sportive. Enfin, des spectacles de divertissement et des concours culturels sont également prévus au village de loisirs, pour le plus grand plaisir des familles et des enfants.

OUM EL BOUAGHI

Education les travaux de 05 nouveaux établissements lancés

Au total, cinq (5) nouveaux établissements scolaires viennent d'être lancés en travaux dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction de l'éducation. Le chef du service de la programmation et du suivi au sein de cette direction, Hicham Berre-

haïl, a précisé à l'APS qu'il s'agit de deux (2) groupes scolaires dans les communes de Meskiana et de Hanchir-Toumghani, d'un collège d'enseignement moyen (CEM) et de deux (2) autres groupes scolaires au chef-lieu de la wilaya. Un investissement public de 830

millions de dinars a été consenti, au titre des programmes sectoriels de l'exercice 2024, pour la réalisation de ces structures qui viendront renforcer le secteur de l'éducation à moyen terme, a ajouté le même responsable. M. Berrehaïl a fait savoir, dans le même contexte,

qu'une enveloppe de 220 millions de dinars a été allouée à la réhabilitation de 30 établissements scolaires des cycles moyen et secondaire à travers plusieurs communes de la wilaya, précisant, à ce sujet, que les travaux devraient démarrer prochainement".

DJELFA

Université: vers l'ouverture d'une annexe de l'ENS

Des mesures préparatoires ont été prises dernièrement par l'Université Ziane-Achour de Djelfa en vue de l'ouverture d'une annexe locale de l'Ecole normale supérieure (ENS), au titre de la prochaine année universitaire 2025/2026, a-t-on appris du rectorat de cet établissement universitaire. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de l'accompagnement de l'initiative visant à ouvrir une annexe locale de l'Ecole normale supérieure, qui est de nature à couvrir les besoins des trois paliers de l'éducation nationale, à renforcer la qualité de la formation et à permettre une exploitation optimale des structures et équipements qui

seront mis à disposition au sein de l'université au début de la prochaine rentrée universitaire, a indiqué le recteur de l'université, El-Hadj Ailam. Il a cité parmi ces mesures, la signature d'une convention de coopération entre l'Université de Djelfa et l'Ecole normale supérieure (ENS) "Cheikh Bachir El Ibrahim" de Kouba (Alger), visant à renforcer la coopération académique et scientifique et à assurer un accompagnement pédagogique pour les étudiants de l'annexe à son ouverture. Les deux parties se sont, également, engagées à déployer les efforts nécessaires pour promouvoir cette annexe et en faire une école supé-

rieure autonome, dans les plus brefs délais, grâce à la mobilisation des ressources humaines, l'encadrement et les structures pédagogiques nécessaires pour accompagner les étudiants tout au long de leur cursus universitaire, a souligné M. Ailam. Des membres de la corporation éducative ont salué la décision de création d'une annexe de l'Ecole normale supérieure, soulignant que ce projet, relevant à la fois de l'enseignement supérieur et de l'éducation nationale, "répond aux attentes des citoyens de la wilaya en matière de formation locale des enseignants des trois cycles de l'éducation".

ORAN

BEM : 21 enfants atteints du cancer à l'honneur

Une cérémonie a été organisée, récemment à Oran, en l'honneur de 21 enfants atteints du cancer ayant réussi l'examen du Brevet d'Enseignement Moyen (BEM), session Juin 2025. La cérémonie a été organisée par l'Association d'aide aux enfants atteints du cancer, en présence du directeur de l'Éducation de la wilaya, M. Abdelkader Oubelaid, et de la directrice du Centre de lutte contre le cancer "Emir Abdelkader" de Misserghine, lieu où les épreuves

de l'examen se sont déroulées, Mme Tefahi. Dans une déclaration à la presse, M. Oubelaid a rappelé que près de 12 enseignants ont été mobilisés pour accompagner les enfants hospitalisés au Centre dans des classes spécialement aménagées, précisant que le taux de réussite chez ces enfants a atteint 100%, soit les 21 enfants, dont un qui est malheureusement décédé avant l'annonce des résultats. De son côté, le président de l'Associa-

tion d'aide aux enfants atteints du cancer, M. Mohamed Bensekrane, a salué la détermination de ces enfants, qui ont relevé le défi en obtenant des moyennes entre 12 et 14 sur 20. Lors de la cérémonie, quatre autres enfants ayant passé l'examen chez eux en raison de leur état ont également été honorés, ainsi que deux étudiantes universitaires suivies dans le même hôpital, dont l'une a obtenu une Licence et l'autre un Master.

TÉBESSA

6.000 NOUVEAUX ÉTUDIANTS ATTENDUS À LA PROCHAINE RENTRÉE

L'Université Cheikh Larbi-Tébessi de Tébessa devrait accueillir quelque 6.000 nouveaux étudiants lors de la prochaine année universitaire (2025-2026), a indiqué, samedi, le directeur de cet établissement d'enseignement supérieur, Abdelkrim Gouasmia. Les nouveaux étudiants rejoindront les six facultés de l'université, ses deux instituts et l'annexe de la faculté de médecine, a précisé le responsable à l'APS, notant que les personnels administratifs et pédagogiques seront mobilisés pour accueillir les bacheliers de la session juin 2025 et animeront des portes ouvertes sur l'université pour présenter les filières scientifiques et les formations disponibles. M. Gouasmia a rappelé que l'université de Tébessa a bénéficié d'une décision des autorités de tutelle portant sur la création d'une annexe de l'Ecole normale supérieure (ENS) qui accueillera, dès septembre prochain, plus de 500 étudiants des wilayas de Tébessa, d'Oum El Bouaghi, de Souk Ahras et d'El Oued pour les former au métier d'enseignants des cycles primaire et moyen. L'annexe de la faculté de médecine, ouverte l'année dernière, dispensera sa formation pour la seconde année consécutive, a encore indiqué le responsable, rappelant que 4.196 étudiants, dont 2.480 en licence et 1.0716 en master, ont récemment obtenu leurs diplômes au sein de l'université Larbi-Tébessi.

SÉTIF

RÉCEPTION DE 13 NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS À LA PROCHAINE RENTRÉE

Treize (13) nouveaux établissements scolaires des trois paliers de l'enseignement devront être réceptionnés « à la prochaine rentrée scolaire 2025-2026 » dans la commune de Sétif, apprend-on lundi des services de wilaya. Il s'agit de deux lycées d'une capacité de 1000 places chacun, de quatre collèges d'enseignement moyen (CEM) de base 6 et de sept écoles primaires de 12 classes chacune qui se trouvent actuellement en cours de réalisation dans les pôles urbains Abid Ali, Bir N'sa, Gaoua et El Hidhab (Est et Ouest de la ville de Sétif), a précisé la même source. La réception de ces infrastructures dont les taux d'avancement des travaux varient entre 45 % et 80 % contribuera à garantir de meilleures conditions d'accueil des élèves des trois paliers au niveau de ces nouveaux pôles urbains qui présentent une forte densité urbaine, selon les services de la wilaya. Ces structures permettront également d'améliorer le rendement pédagogique et de réduire le taux d'occupation des classes, a ajouté la même source. Des instructions ont été données par les autorités locales aux entreprises de réalisation pour accélérer le rythme des travaux et de les terminer dans les délais contractuels, a-t-on indiqué.

CHALEURS DES SOIRÉES D'ÉTÉ

Protection contre les piqûres de moustiques

Dès que les beaux jours s'installent, les moustiques reviennent en force. Entre démangeaisons et réveils en pleine nuit, difficile de profiter de son sommeil. Pourtant, il est possible de s'en protéger efficacement avec quelques gestes simples et des astuces validées par les professionnels de santé.

La saison des moustiques bat son plein. Ces insectes détectent l'odeur humaine et la chaleur que l'on dégage. Selon les scientifiques, les moustiques piquent davantage le soir, la nuit, à l'aube ou au crépuscule. L'explication ? C'est à ce moment-là qu'ils sentent le mieux l'odeur corporelle. Ainsi, la sensibilité olfactive des moustiques diminue la journée. Il existe quelques astuces faciles à appliquer pour prévenir leurs piqûres et passer des nuits plus sereines. Il est conseillé de porter des vêtements clairs, amples et couvrants. Les moustiques sont attirés par les couleurs sombres et ont plus de facilité à piquer à travers des vêtements serrés. Éviter les zones d'eau stagnante. Coupelles sous les pots de fleurs, gouttières bouchées, vieux seaux dans le jardin : ce sont de véritables nids à moustiques. Éliminer ces points d'eau réduit leur prolifération. Il est recommandé d'installer des plantes répulsives sur le balcon. Géranium, citronnelle ou lavande dégagent des odeurs qui aident à éloigner les moustiques des espaces extérieurs. Les mous-



tiques s'invitent aussi dans les chambres, rendant nos nuits pénibles. Pour éviter les piqûres pendant le sommeil, il est conseillé de dormir sous une moustiquaire. Une protection simple et efficace, surtout dans les zones très infes-

tées. Il est possible de l'imprégner d'insecticide pour plus d'efficacité. L'utilisation d'un ventilateur est également recommandée. Même à faible vitesse, il empêche les moustiques de voler et donc de nous piquer. N'oubliez pas de fermer les

fenêtres avant d'allumer la lumière le soir. La lumière attire les moustiques, mieux vaut aérer tôt le matin ou dans la journée. Installer des plantes répulsives autour des fenêtres ou sur le balcon pour créer une barrière olfactive naturelle est

une bonne astuce, soulignent les experts. Comment protéger les enfants des moustiques ? Il faut savoir que les enfants sont particulièrement sensibles aux piqûres de moustiques. Pour les protéger sans risque, il est recommandé de les habiller avec des vêtements couvrants et légers, privilégiant des couleurs claires et des tissus respirants. Les faire dormir sous une moustiquaire constitue une méthode efficace et sans danger, de même que placer de la lavande ou de la citronnelle près des fenêtres pour limiter l'entrée des moustiques. Éviter les diffuseurs électriques dans la chambre des enfants car ils peuvent dégager des substances toxiques. Autant de gestes simples qui permettent de profiter des nuits sans être importuné par les moustiques. Une bonne organisation, des protections adaptées et quelques astuces naturelles suffisent à limiter leur présence, pour passer un été serein sans démangeaisons intempestives.

A.B

PIQÛRES DE MOUSTIQUE

Une étude privilégie les couleurs de vêtements pour les éviter

La couleur des vêtements peut jouer un rôle crucial dans l'attraction des moustiques ? Une étude scientifique récente apporte des réponses précises sur les teintes à éviter et celles à privilégier

GAMBIE

Alerte après la détection d'un cas d'infection du virus MPOX

La Gambie a sonné l'alerte contre le Mpxv après avoir enregistré un cas d'infection du virus sur son territoire, ont annoncé mardi les autorités, au moment où plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest connaissent une flambée de cas. « Un cas de Mpxv a été détecté dans le pays grâce au système de surveillance de routine », a déclaré le ministère gambien de la Santé dans un communiqué publié mardi. « La détection d'un seul cas dans un pays où le Mpxv n'est actuellement pas en circulation (...) nécessite une réponse immédiate », a-t-il ajouté. Il a indiqué qu'il procédait déjà au traçage des contacts et qu'un processus de séquençage était en cours pour déterminer le sous-type de virus. Le Mpxv, causé par un virus de la même famille que celui de la variole, se manifeste principalement par une forte fièvre et l'apparition de lésions cutanées, dites vésicules. Identifiée pour la première fois en République démocratique du Congo (RDC) en 1970, la maladie est longtemps restée circonscrite à une dizaine de pays africains.

pour limiter les piqûres. En effet, les moustiques ne choisissent pas leurs cibles au hasard. Outre l'odeur de la peau et le CO₂, ils sont particulièrement sensibles aux couleurs. Une étude publiée dans Nature Communications par des chercheurs de l'Université de Washington a révélé que certaines teintes attirent davantage ces insectes. Selon cette étude, les moustiques sont attirés par des couleurs spécifiques qui rappellent les nuances de la peau humaine ou qui se démarquent dans leur environnement. Voici les teintes à proscrire : Rouge et orange : Ces couleurs chaudes évoquent la chaleur corporelle et attirent fortement les moustiques. Cyan (bleu clair) : Bien que surprenant, cette teinte figure parmi leurs préférées. Noir : Cette couleur absorbe la chaleur et attire les moustiques, surtout en soirée. Ces

teintes, combinées à la présence de CO₂, augmentent significativement les risques de piqûres. Quelles sont donc les couleurs à privilégier ? Pour éloigner les moustiques, optez pour des vêtements aux teintes moins attractives : Blanc : Cette couleur neutre reflète la lumière et reste peu visible pour les moustiques. Vert et violet : Ces teintes sont moins associées à la peau humaine et sont donc moins attractives. Bleu foncé : Contrairement au cyan, cette nuance est moins visible pour les moustiques. En plus de choisir les bonnes couleurs, privilégiez des vêtements amples et couvrants pour réduire les zones exposées. Les moustiques ne sont pas seulement gênants ; ils sont aussi vecteurs de maladies graves comme la dengue, le chikungunya ou le paludisme. En adaptant vos choix vestimentaires, vous

réduisez non seulement les piqûres, mais aussi les risques sanitaires associés. Cette découverte ouvre la voie à des stratégies de prévention simples et accessibles. En combinant des vêtements adaptés avec d'autres mesures (moustiquaires, répulsifs naturels), il est possible de limiter efficacement les interactions avec ces insectes. À l'avenir, des vêtements spécialement conçus pour repousser les moustiques pourraient voir le jour, intégrant des matériaux et des couleurs optimisés. Pour profiter pleinement de l'été sans être dérangé par les moustiques, il suffit d'adopter quelques réflexes simples. Évitez le rouge, l'orange, le cyan et le noir, et privilégiez le blanc, le vert ou le violet. Combinez ces choix vestimentaires avec des solutions naturelles pour une protection optimale.

EPIDÉMIE DE CHIKUNGUNYA

L'OMS appelle à des actions urgentes

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a appelé, mardi, à une action urgente pour éviter des épidémies majeures de chikungunya (une maladie infectieuse tropicale provoquée par le virus chikungunya CHIKV) et éviter ainsi que l'histoire ne se répète comme il y a 20 ans. « De 2004 à 2005, une importante épidémie de chikungunya a balayé l'océan Indien, touchant de vastes populations dans de petits territoires insulaires avant de se propager à travers le monde et de toucher près d'un demi-million de personnes », a déclaré Diana Rojas Alvarez, cheffe d'équipe de l'OMS sur les arbovirus. « Aujourd'hui, l'OMS observe la même tendance émerger : depuis début 2025, La Réunion, Mayotte et l'île Maurice ont toutes signalé d'importantes épidémies de chikungunya. On estime qu'un tiers de la population réunionnaise est déjà infectée », a-t-elle expliqué, lors d'un point de presse à Genève. Les

symptômes du chikungunya sont similaires à ceux de la dengue et de la maladie à virus Zika, ce qui le rend difficile à diagnostiquer, selon l'OMS. Ce virus se transmet via des piqûres de moustique tigre et provoque une forte fièvre et des douleurs articulaires sévères, souvent handicapantes et pouvant durer longtemps.

Les cas mortels sont rares. Mme Rojas Alvarez a souligné que « tout comme il y a 20 ans, le virus se propage désormais à d'autres pays de la région, tels que Madagascar, la Somalie et le Kenya » et une transmission « se produit également en Asie du Sud ». Elle a également rappelé que des cas importés continuent d'être signalés en Europe, « en lien avec l'épidémie dans les îles de l'océan Indien, avec une transmission locale signalée en France et des cas suspects détectés en Italie ». « Étant donné que ces schémas de transmission avaient été observés lors de l'épidémie

en 2004, l'OMS appelle à une action urgente pour éviter que l'histoire ne se répète », a-t-elle insisté. Car bien que le taux de mortalité soit inférieur à 1%, cela « peut représenter des milliers de cas lorsque l'on commence à compter des millions de cas », a-t-elle averti. « Nous tirons donc la sonnette d'alarme afin que les pays puissent se préparer à détecter rapidement et à renforcer leurs capacités pour éviter de très grandes épidémies, comme c'est souvent le cas avec le chikungunya », a-t-elle dit. L'OMS appelle aussi la population à se protéger, déplorant que la plupart des gens n'utilisent pas d'antimoustiques et laissent de l'eau stagner dans les récipients, tels que les seaux. Mme Rojas Alvarez a expliqué que dans les régions où les populations ont peu ou pas d'immunité, le virus peut provoquer « des épidémies rapides et importantes, infectant jusqu'à trois quarts de la population ».

CORNE DE L'AFRIQUE

Des conditions météorologiques extrêmes à partir d'août

La Corne de l'Afrique connaît depuis quelques temps des phénomènes climatiques extrêmes qui ont de graves répercussions sur l'agriculture et les moyens de subsistance des populations, plongeant de nombreuses personnes dans la pauvreté, a souligné l'ICPAC.

La Corne de l'Afrique va connaître des conditions météorologiques très contrastées d'août à octobre, certaines régions recevant de fortes pluies tandis que d'autres resteront sèches, a annoncé mardi le Centre de prévision et d'applications climatiques (ICPAC) de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). L'ICPAC a indiqué dans ses dernières prévisions que des pluies plus abondantes que d'habitude auraient lieu dans l'ouest du Kenya, en Ouganda et au Rwanda. En revanche, des conditions plus sèches que d'habitude sont attendues dans le nord-ouest du Soudan du Sud, le sud-est de l'Éthiopie et certaines parties de la Somalie et du Kenya. L'ICPAC a noté que la région connaîtrait également des disparités en termes de températures, avec des températures supérieures à 32 °C dans certains pays et des températures plus fraîches que la normale dans d'autres. « Les températures saisonnières devraient être plus élevées que d'habitude dans le nord du Soudan et dans les parties équatoriale et méridionale de la région



», a indiqué l'ICPAC. Des températures plus fraîches que la normale sont par contre attendues dans l'ouest de l'Erythrée, le sud du Soudan du Sud, le nord de la Somalie, l'ouest et le nord-est de l'Ouganda et le nord-ouest du Kenya, entre autres régions. La Corne de l'Afrique connaît

depuis quelques temps des phénomènes climatiques extrêmes qui ont de graves répercussions sur l'agriculture et les moyens de subsistance des populations, plongeant de nombreuses personnes dans la pauvreté, a souligné l'ICPAC. L'Organisation des Nations Unies pour

l'alimentation et l'agriculture a constaté que plus de 82 millions de personnes étaient actuellement confrontées à l'insécurité alimentaire en Afrique de l'Est et en Afrique centrale en raison des conflits et des chocs climatiques.

AVIATION CIVILE MONDIALE

Recrutement de 2,4 millions de personnes à l'horizon 2044

Le constructeur aéronautique américain Boeing a estimé les besoins de l'aviation commerciale mondiale en nouveau personnel - pilotes, techniciens, hôtesse et stewards - à près de 2,4 millions dans les vingt prochaines années, dont un tiers du fait de la croissance de la flotte du monde entier. « Tandis que la demande dans le secteur aérien continue d'être plus rapide que la croissance économique et que la flotte mondiale grossit pour répondre à cette demande, les industriels vont entretenir la flotte existante de manière sûre et efficace en soutenant le développement de la main œuvre des compagnies aériennes du monde entier », a commenté Chris Broom, responsable de la formation pour la branche Boeing Global Services (BGS) de l'avionneur américain, cité dans un communiqué. Dans son étude « Perspectives pour pilotes et techniciens 2025 (PTO) » dans l'aviation commerciale, publiée mardi, Boeing anticipe à 660.000 le besoin en nouveaux pilotes d'ici 2044, à 710.000 pour les techniciens de maintenance et à un million pour les hôtesse et stewards. Deux tiers de cette main-d'œuvre a vocation à remplacer le personnel actuel mais un tiers devra répondre à la hausse de la flotte mondiale, tirée surtout par la multiplication rapide des monocouloirs. L'avionneur avait anticipé en juin, en amont du Salon aéronautique international du Bourget, en France, que la flotte commerciale mondiale devrait être composée d'un peu moins de 50.000 avions en 2044, dont près de 44.000 fabriqués d'ici là. Quelque 21.100 avions pour remplacer des appareils en exploitation actuellement et 22.500 pour la croissance du trafic (passagers et fret), qui devrait émaner à 50% de Chine et d'Asie du Sud et Sud-Est. Sans surprise, c'est aussi dans ces régions que les besoins en nouveaux employés vont être les plus criants avec une demande qui devrait tripler, d'après les estimations mardi du constructeur américain. L'intelligence artificielle, la réalité virtuelle et la réalité mixte « vont améliorer et accroître la formation et transformer l'état de préparation du personnel aérien », affirme le groupe. Le secteur a besoin « d'une stratégie de long terme pour affronter les défis actuels et à venir dans le monde du travail », poursuit l'étude, appelant à des investissements très en amont. Il connaît depuis des années des pénuries de personnel, en particulier dans la maintenance des avions et leur production, qui ont empiré avec la pandémie de Covid-19.

JAPON

Construction d'un nouveau réacteur nucléaire

Une compagnie électrique régionale au Japon a annoncé mardi lancer une étude géologique en vue de préparer la construction du premier nouveau réacteur nucléaire dans le pays depuis la catastrophe de Fukushima en 2011. Kansai Electric effectuera une étude pour « évaluer la possibilité de construire une centrale de remplacement à la centrale nucléaire de Mihama », a déclaré le président de l'entreprise, Nozomu Mori, lors d'une conférence de presse télévisée. « Etant donné que les ressources naturelles sont limitées dans notre pays... il est important que l'énergie nucléaire joue son rôle dans les années à venir », a-t-il ajouté. Après la catastrophe de la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi

en 2011, victime d'un tsunami, le Japon a arrêté tous ses réacteurs nucléaires, y compris les trois réacteurs de Mihama, le public exprimant une grande inquiétude vis-à-vis de cette énergie. A cette époque, Kansai Electric avait décidé de suspendre une étude géologique en cours portant sur un projet de remplacement de l'un des réacteurs de Mihama. En 2015, Kansai Electric a mis à l'arrêt deux des trois réacteurs de Mihama, qui avaient fonctionné pendant plus de 50 ans. Le dernier réacteur reste opérationnel aujourd'hui, bien qu'il ait été en service depuis près de cinq décennies. Mori a indiqué que la reprise de l'étude elle-même ne serait pas le seul facteur déterminant pour décider de construire un

nouveau réacteur, ajoutant ne pas avoir de visibilité quant à une date de début de travaux potentiels. Les médias locaux ont rapporté qu'un nouveau réacteur pourrait coûter quelque 6,8 milliards de dollars et pourrait mettre 20 ans avant d'être opérationnel. Le gouvernement a continué à soutenir l'énergie nucléaire comme une source fiable, propre et un outil dont le Japon a besoin pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Près de 15 ans après la catastrophe de Fukushima, le Japon a redémarré de nombreux réacteurs tandis que les craintes du public japonais vis-à-vis de l'énergie nucléaire se sont atténuées.

STOCKHOLM

Droits de douane : les discussions sino-américaines reprendront la semaine prochaine

Le secrétaire américain au Trésor, Scott Bessent, a annoncé, mardi, qu'il allait rencontrer ses homologues chinois à Stockholm (Suède) la semaine prochaine pour un troisième cycle de discussions sur les droits de douane. « L'accord avec la Chine prend fin le 12 août et je vais me rendre à Stockholm lundi et mardi avec mes homologues chinois et nous allons travailler à son extension », a déclaré le secrétaire au Trésor à des médias locaux. « Je

pense que le commerce avec la Chine va bien, nous allons discuter de beaucoup d'autres choses sur lesquelles nos pays peuvent travailler ensemble », a-t-il ajouté. Les Etats-Unis et la Chine ont tenu deux cycles de négociations ces derniers mois, afin d'abaisser les tensions commerciales entre les deux pays, en particulier après la hausse des tarifs douaniers de part et d'autre, consécutive à l'annonce de droits de douane dits « réciproques »

début avril par le président américain, Donald Trump. Des responsables des deux premières puissances économiques mondiales se sont rencontrés d'abord à Genève puis à Londres, avec pour effet de ramener les droits de douane respectifs à 10% sur les produits américains et 30% sur les produits chinois, ainsi qu'à restreindre certaines limitations aux exportations de part et d'autre.

CORÉE DU SUD : Croissance record de natalité

La Corée du Sud a enregistré une croissance record du taux de natalité au cours des cinq premiers mois de l'année, ont indiqué mercredi des responsables cités par des médias. « Le nombre de nouveaux nés pour la période janvier-mai s'est élevé à 106.048, soit une croissance de 6,9%, le taux de croissance le plus élevé depuis le début de la collecte de ces données en 1981 », a déclaré un responsable de l'Office coréen de la statistique. Cette hausse fait suite à la première augmentation annuelle du nombre de naissances en Corée du Sud depuis plus de dix ans, portée par une hausse des mariages. En 2024, le nombre de naissances avait augmenté de 8.300, soit 3,6%, à 238.300 par rapport à l'année précédente. Le mois d'avril a connu tout particulièrement une forte hausse, avec une croissance

annuelle atteignant 8,7% et un total de 20.717 naissances ce mois-là. « Cette augmentation est attribuable à l'augmentation du nombre de femmes dans la trentaine, entraînant une hausse globale des mariages », a déclaré le responsable aux médias. « En Corée du Sud, il existe une forte corrélation entre le mariage et la naissance, ce qui a stimulé l'augmentation des naissances au cours des cinq premiers mois », a-t-il ajouté. Le pays a besoin d'un taux de fécondité de 2,1 enfants par femme pour maintenir sa population de 51 millions d'habitants. Aux taux actuels, la population sera presque réduite de moitié, passant à 26,8 millions d'ici 2100, d'après l'Institut de métriques et d'évaluation de la santé de l'Université de Washington à Seattle.

CHAN 2025

Boughera arrête la liste définitive des joueurs retenus

Le sélectionneur national de l'EN A', Madjid Boughera, a rendu public avant-hier soir la liste définitive des joueurs devant prendre part au Championnat d'Afrique des Nations (CHAN 2025) qui aura lieu au Kenya.

Cette liste a vu deux joueurs, qui faisaient pourtant partie du groupe régulièrement convoqué pour les précédents stages de la sélection, sauter, à savoir, le milieu de terrain du CR Belouizdad, Raouf Benguit et de l'attaquant de la JS Kabylie, Redouane Berkane, sauter. Si Benguit est écarté pour son niveau technique qui a quelque peu régressé, Berkane lui a été éjecté, parce qu'il se rapproche d'un club belge et qui ne pourra donc pas être avec la sélection des joueurs locaux qui participe à ce rendez-vous continental. D'ailleurs, on croit savoir que ce dernier devrait se rendre en



Belgique dans les prochaines heures pour finaliser avec ce club qui lui a fait une offre officielle. Le driver national sera, par ailleurs, rassuré quant à la présence de l'attaquant du CRB, Aymen Mahyous. Alors que le joueur est lié au club suisse d'Yverdon, ce dernier a enfin trouvé une solution avec ce transfert final au Chabab qui a racheté son contrat pour enfin

signer un contrat de deux saisons. L'expérience de ce dernier devrait être grandement utile à la sélection nationale, surtout qu'il avait déjà pris part à la précédente édition qui a eu lieu ici en Algérie et qui a vu l'EN se faire battre en finale, justement après que Mahyous ait raté son tir au but dans la phase fatidique des tirs aux buts.

BIEN ABORDER LA DERNIÈRE LIGNE DE LA PRÉPARATION

de la sélection nationale des joueurs locaux, continue, en outre, de se préparer très sérieusement au Centre des équipes nationales de Sidi Moussa pour être prêt pour cette phase finale du CHAN qui aura lieu du 2 au 30 août au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda. Il s'agit pour le premier responsable du staff technique de la sélection nationale de bien aborder la dernière ligne droite de cette préparation avant son déroulement, surtout qu'il faudra se donner à fond pour tenter de défendre son statut de finaliste acquis lors de la précédente édition jouée en Algérie. Le coach des Verts sait ce qui l'attend et reste déterminé à faire bonne figure et créer la sensation même si cela ne sera pas facile devant la détermination des autres sélections africaines qui souhaitent tous faire bonne figure aussi. Placée dans le groupe C du

CHAN, l'Algérie débute face à l'Ouganda, le lundi 4 août prochain à Mandela National stadium à Kampala (18h00, heure algérienne), avant d'affronter l'Afrique du Sud, le vendredi 8 août, toujours à Kampala (15h00), la Guinée, le vendredi 15 août (15h00), puis le Niger, le lundi 18 août à Nyayo stadium à Nairobi (18h00), en clôture de la phase de groupes.

Marouane A.

VOICI PAR AILLEURS LA LISTE DES 26 JOUEURS :

Gardiens : Medjadel (ASO), Bouhalya (CSC), Bousseder (ESS)
 Défenseurs : Redouani (USMA), Halaïmia (MCA), Nekat (JSK), Ghezala (MCA), Alilet (USMA), Abada (ASO), Bekkour (CRB), Khacef (CRB), Chetti (USMA).
 Milieux : Bouras (MCA), Benkhemassa (MCA), Boudjemaâ (JSK), Boukerchaoui (CRB), Draoui (MCA), Merbah (CSC).
 Attaquants : Akhrib (JSK), Merghem (USMA), Belhocini (CSC), Mechid (USMA), Mahious (CRB), Bayazid (MCA), Meziane (CRB), Kohili (PAC).

JS KABYLIE

Berkane en négociation avec le club belge SV Zulte Waregem

L'attaquant international A' de la JS Kabylie, Redouane Berkane, est en négociation avec le club belge SV Zulte Waregem, promu en division 1 belge de football, en vue d'un éventuel transfert cet été, rapporte la presse belge, mardi.

Les dirigeants belges seraient prêts à déboursier 600.000 euros pour convaincre la JSK de céder son meilleur buteur, avec qui il est encore sous contrat jusqu'en 2027. Auteur de 10 buts et deux passes décisives en 30

apparitions la saison dernière, toutes compétitions confondues, Berkane (22 ans) dispose également d'une offre en Russie. Convoqué par le sélectionneur de l'équipe nationale A', composée de joueurs locaux, Madjid Boughera, pour

le dernier stage avant le CHAN-2024 (décalé à 2025), Berkane n'a toujours pas rejoint le Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, ce qui expliquerait son intention de quitter le championnat national pour l'Europe.

CHAMPIONNAT CROATE

Transfert de Bakrar vers le Dynamo Zagreb

L'attaquant international algérien de New York FC (MLS/ Etats-Unis) Moncef Bakrar, devrait finaliser dans les prochains jours son transfert au Dynamo Zagreb, deuxième au classement du championnat croate de football 2024-2025, rapportent des médias locaux mardi. Selon la même source, un accord a été trouvé entre les deux clubs pour le transfert du joueur algérien, contre un chèque

d'un million d'euros, assorti d'un pourcentage de 15% sur une éventuelle revente du joueur. Dans l'attente de son visa, l'ancien joueur de l'ES Sétif de 24 ans, ralliera la capitale croate pour passer la visite médicale et parapher son contrat avec le Dinamo Zagreb, qui avait déjà tenté de recruter Bakrar en 2022, avant que les négociations n'échouent. Bakrar est en passé de retrouver le cham-

pionnat croate, qu'il connaît bien pour y avoir évolué sous les couleurs de l'Istra 1961 lors de la saison 2022-2023 (8 buts en 33 matchs). Recruté en MLS à l'été 2023, Bakrar n'est pas parvenu à s'imposer durablement à New York City FC, avec un total de 10 buts en 66 apparitions. En sélection nationale, il compte quatre capes sous la direction de l'ex-sélectionneur Djamel Belmadi.

ES SÉTIF

Le Gambien Sillah signe pour deux saisons

L'international gambien Gibril Sillah (26 ans) a signé, mardi après-midi, un contrat le liant pour deux saisons à l'ES Sétif, a appris l'APS auprès de la direction du club de Ligue 1 Mobilis de football. Le porte-parole officiel, chargé de l'information au sein du club sétifien, Idris Kedidah, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que cet attaquant, qui évolue aux postes d'ailier droit et d'ailier gauche, a été recruté dans le cadre du renforcement de l'équipe de l'Entente en prévision de la saison prochaine. L'ES Sétif qui prépare la saison 2025-2026, a libéré 12 joueurs et en a recruté 8, en plus de la promotion de 2 autres éléments des catégories de jeunes, selon Kedidah qui a fait savoir que d'autres recrutements sont programmés. Gibril Sillah, international gambien, évoluait la saison dernière au club tanzanien Azam FC.

MO BEJAIA : Stage en Tunisie du 8 au 25 août

Le MO Bejaia, nouveau promu en Ligue 2 amateur de football (Gr. Centre-Est), effectuera un stage pré-compétitif en Tunisie, du 8 au 25 août prochain, a annoncé le club mardi dans un communiqué. Sous la houlette de l'entraîneur Mustapha Biskri, qui a prolongé pour une autre saison,

les Crabes reprennent les entraînements ce mardi au stade de l'Unité maghrébine de Bejaïa à partir de 17h00, avec le déroulement de la première séance, précise la même source. Les coéquipiers du capitaine Faouzi Yaya, entreront en stage bloqué à Bejaïa du 1er au 6 août, avant de ral-

lier deux jours plus tard la Tunisie. Côté recrutement, le club a dévoilé mardi ses trois premières recrues estivales, il s'agit de l'ailier polyvalent Imad Moussaoui (ex-GC Mascara), du revenant défenseur central, Zidane Mebarakou, et du gardien de but Mes-saoudi Massinissa.

JUDO / RANKING MONDIAL DES JUNIORS:

Première place pour Othmane Arbaoui

judoka algérien Othmane Arbaoui s'est emparé de la première place au classement mondial des moins de 100 kilos de la catégorie junior, au moment où son compatriote Abdeslam Belbelhout s'est hissé à la deuxième place chez les moins de 73 kilos de cette même catégorie d'âge. Médaillé d'or aux derniers championnats d'Afrique de la catégorie, disputés le 19 juillet courant à Luanda (Angola), Arbaoui a porté son capital points à 400 unités, ce qui lui a permis de gagner onze places au ranking mondial, et s'emparer par la même occasion de la première place, devant l'Américain Daniel Liubimovski (2e/394 pts), et le Serbe Milan Bulaja (3e/358 pts). Idem pour Belbelhout, qui avait décroché l'or à Luanda, ce qui lui a permis de porter son

capital points à 412 unités, et de gagner 11 places par la même occasion, se plaçant ainsi au deuxième rang, derrière le Japonais Keito Kihara (1er/600 pts). Pour sa part, et même s'il a été également médaillé d'or aux championnats d'Afrique de Lunda, Oussama Hezil s'est contenté de la troisième place au classement mondial des moins de 66 kilos, qu'il occupe actuellement avec un capital de 464 points, alors que les deux premières places dans cette catégorie de poids sont respectivement occupées par le Japonais Shuntaro Fukuchi (500 pts) et le Brésilien Bruno Nobrega (470 pts). Pour rappel, la sélection algérienne juniors (Garçons et Filles) de judo avait décroché la deuxième place aux épreuves individuelles des

Championnats d'Afrique 2025 de la, disputées à Luanda, avec un total de dix médailles (4 or, 1 argent et 5 bronze). La quatrième médaille d'or algérienne dans cette compétition a été décrochée par Lydia Kechout chez les moins de 78 kg (dames), alors que sa compatriote Nourhane Ghazali avait décroché l'unique médaille d'argent algérienne dans cette compétition continentale, après avoir terminé deuxième chez les moins de 57 kg. La moisson algérienne a été bonifiée par cinq médailles de bronze, remportées par Anis Saoudi (-60 kg), Ayoub Benlaribi (-66 kg), Abdelmoumen Haouam (-73 kg) et Imad Mehibel (-81 kg) chez les messieurs, ainsi que par Razan Yasmine Yousfi chez les +78 kg (dames).

REAL MADRID

Après la débâcle, Xabi Alonso avertit les joueurs

L'élimination inattendue du Real Madrid, n'a pas été digérée, semble-t-il par le coach Xabi Alonso. Ce dernier est décidé de faire le ménage dans l'effectif.

Après une saison éprouvante et une élimination amère en Coupe du Monde des Clubs, le Real Madrid s'apprête à vivre un été charnière. En coulisses, Xabi Alonso s'active pour façonner un effectif compétitif et exigeant. Le technicien basque, nommé en remplacement de Carlo Ancelotti, ne compte laisser aucune place à l'approximation et a déjà ciblé plusieurs joueurs dont l'avenir à Madrid s'annonce compromis. La reprise en août promet d'être intense pour ceux qui souhaitent convaincre. Alors que les joueurs du Real Madrid profitent encore de vacances bien méritées, Xabi Alonso, lui, ne chôme pas. L'entraîneur madrilène, qui a vu ses hommes chuter face au PSG en demi-finale de la Coupe du Monde des Clubs, a tiré ses enseignements. D'après les informations de Marca, six joueurs ont été prévenus : ils devront hausser leur niveau de jeu ou envisager un départ. Rodrygo, Brahim Díaz et Raul Asencio sont notamment pointés du doigt. L'élimination face aux Parisiens a renforcé la détermination de Xabi Alonso à ne conserver que des éléments pleinement engagés. Florentino Pérez, désireux de retrouver les sommets, a mis à disposition de son entraîneur de nouveaux renforts. L'arrivée de Trent Alexander-Arnold ou encore d'Alvaro Carreras s'inscrit dans cette volonté de reconstruction ambitieuse. Dans ce contexte, les



places seront chères. Au-delà des performances individuelles, Xabi Alonso a clarifié la hiérarchie dans certains postes. Ainsi, le gardien Andriy Lunin sait désormais qu'il évoluera dans l'ombre de Thibaut Courtois. Le message est tout aussi limpide pour Fran Garcia et Ferland Mendy : avec l'arrivée d'Alvaro Carreras, un seul des deux aura un rôle secondaire, l'autre devra probablement partir. La concurrence, voulue féroce par Xabi Alonso, est désormais actée. Les joueurs concernés ont reçu ces signaux, parfois directement, parfois de manière plus subtile. Le message de Xabi Alonso est clair : l'exigence sera le maître-mot de la saison 2025/2026. Aucun passe-droit ne

sera toléré au Real Madrid, où les ambitions restent intactes.

POURQUOI KYLIAN MBAPPÉ VA CHANGER DE NUMÉRO

Un an après un été marqué par son changement de club, Kylian Mbappé vit une intersaison beaucoup plus calme. Selon la presse espagnole, l'attaquant français va toutefois changer cette fois... de numéro. Porteur du maillot floqué du 9 depuis sa signature au Real Madrid la saison passée, le capitaine des Bleus va récupérer le numéro 10 laissé vacant depuis le départ de Luka Modric, indique le quotidien madrilène Marca. D'après L'Equipe, l'ancien joueur du PSG (où il a porté le numéro 29 puis le 7) n'aurait rien demandé

au club merengue, et la décision viendrait de la direction madrilène. Pour donner un numéro de légende à un joueur majeur, et sans doute aussi pour vendre de nouveaux maillots... D'autant que ce numéro 10, Kylian Mbappé le porte déjà avec l'équipe de France depuis plusieurs saisons. Au repos depuis l'élimination madrilène à la Coupe du monde des clubs, et aperçu ces derniers jours à Porto Rico avec son grand copain Achraf Hakimi, Kylian Mbappé doit reprendre l'entraînement avec le Real Madrid le 4 août prochain. Le club merengue jouera son premier match officiel contre Osasuna en Liga le mardi 19 août. Avec, donc, une petite nouveauté pour son avant-centre.

LIVERPOOL FC

Vers un départ de Rodrygo!

L'avenir de Rodrygo au Real Madrid s'écrit en pointillés. Longtemps protégé de Carlo Ancelotti et moteur offensif de la Casa Blanca, l'international brésilien voit sa situation basculer. Depuis l'arrivée de Xabi Alonso et la montée en puissance du trio Bellingham-Vinicius-Mbappé, le joueur de 24 ans glisse peu à peu dans la hiérarchie. Ce contexte ouvre la porte à un départ, et un club anglais historique est prêt à dégainer une offre. Et pas des moindres : Liverpool est passé à l'action. Le déclin du rôle de Rodrygo au Real Madrid est devenu évident depuis plusieurs mois. Malgré une saison 2024-2025 ponctuée par 14 buts et 11 passes décisives en 54 matches, l'attaquant auriverde a vu sa lumière s'estomper, supplanté par de nouvelles têtes d'affiche. L'arrivée de Xabi Alonso à la tête du club n'a rien arrangé. Selon Foot Mercato, le nouveau coach ne compte pas faire de Rodrygo un élément central de son projet, comme en témoignent ses rares apparitions lors du dernier Mondial des Clubs.

Dans ce contexte, Florentino Pérez et sa direction n'auraient pas fait de la rétention une priorité. Le président madrilène envisagerait même un départ de Rodrygo, identifié comme l'un des seuls cadres monétisables cet été. Le joueur, lui, se montre fidèle à son discours : il souhaite rester. Mais une réunion avec le Real est prévue bientôt pour clarifier sa situation, selon les informations d'AS.

Du côté de l'Angleterre, Liverpool suit le dossier avec une attention croissante. D'après Foot Mercato, Arne Slot, le nouveau manager des Reds, apprécie le profil de Rodrygo et souhaite le voir intégrer son effectif. Et le dossier a franchi un cap : les premiers échanges ont eu lieu entre l'entourage de Rodrygo et les représentants du club de la Mersey. Bien qu'aucun contact officiel n'ait encore été établi avec le Real Madrid, les discussions sont bien enclenchées.

Rodrygo, de son côté, ne ferme plus totalement la porte à un départ, à condition qu'on lui indique clairement la sortie. Si cela venait à se confirmer, l'Angleterre aurait sa préférence. Déjà évoqué du côté d'Arsenal, de Manchester City, du Bayern Munich ou encore du PSG, c'est désormais Liverpool qui semble tenir la corde.

LIGUE EUROPA

Éliminé, Crystal Palace contre attaque

L'été européen est loin d'être calme, et ce n'est pas Crystal Palace qui dira le contraire. Évincé de la Ligue Europa 2025/2026 au profit de Nottingham Forest et de l'Olympique Lyonnais, le club anglais contre-attaque. Officiellement saisi par les Eagles, le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) devra trancher dans une affaire explosive mêlant litige réglementaire et conflit d'intérêts. En jeu : la réintégration de Crystal Palace au détriment de l'OL ou de Nottingham. Le 11 juillet 2025, l'Instance de contrôle financier des clubs de l'UEFA a rendu

une décision qui a bouleversé l'équilibre des compétitions européennes : la relégation de Crystal Palace en Ligue Europa Conférence, au motif d'une infraction aux règles sur la propriété multi-clubs. En cause, les liens financiers présumés entre Crystal Palace, Nottingham Forest et l'OL. Le club londonien n'a pas tardé à réagir en déposant un recours le 21 juillet auprès du TAS. Crystal Palace ne cache pas son objectif : retrouver la Ligue Europa aux dépens de l'un des deux clubs précités. Le recours introduit demande l'annulation de la décision de

l'Instance de contrôle financier des clubs de l'UEFA ainsi que la réadmission à l'UEFA Europa League 2025/2026 avec l'admission de Nottingham Forest rejetée. A titre d'alternative, Crystal Palace demande la réadmission à l'UEFA Europa League 2025/2026 avec l'admission de l'OL refusée.

LE TAS TRANCHERA AVANT LE 11 AOÛT

L'Olympique Lyonnais, également visé dans ce recours, se retrouve dans une position délicate. Crystal Palace met

clairement la pression pour récupérer sa place et pourrait bien forcer l'exclusion du club rhodanien. L'UEFA, Nottingham Forest et l'OL doivent désormais répondre à ce recours, chacun préparant des observations écrites dans le cadre de la procédure accélérée prévue par le règlement du TAS. Une audience privée sera organisée, sauf décision contraire des parties. Le verdict final, exécutoire et sans motivation, devra être rendu au plus tard le 11 août 2025, selon le communiqué du TAS rapporté par Foot Mercato.

PARIS SG

Les Parisiens en lice pour le recrutement de Bouaddi

Le Paris Saint-Germain poursuit sa métamorphose. Exit les stars vieillissantes et les folies budgétaires : le club de la capitale s'illustre désormais par une politique de recrutement bien plus ciblée, centrée sur la jeunesse et le potentiel à long terme. Une stratégie qui a déjà porté ses fruits avec une victoire en Ligue des champions, obtenue avec un effectif dont la moyenne d'âge n'excède pas 24 ans. Et alors que la période estivale bat son plein, le PSG entend frapper un nouveau coup sur le marché français. Sous la hou-

lette de Luis Enrique et avec Luis Campos en chef d'orchestre, les décideurs parisiens explorent de nouvelles pistes prometteuses. Cette fois, le regard se tourne vers la Ligue 1 et ses nombreux talents précoces. Le mot d'ordre est clair : miser sur des joueurs capables d'incarner l'avenir du club, tout en apportant un apport immédiat. C'est dans ce cadre que le PSG a ciblé un jeune milieu de terrain du championnat français, également très convoité à l'étranger. Et comme souvent, le Real Madrid est dans le coup. La rivalité

entre les deux géants européens ne se limite pas aux confrontations sur le terrain : elle s'invite aussi dans les bureaux. Selon les informations relayées par Don Balon et Foot01, Paris a décidé d'accélérer. Le joueur en question n'est autre qu'Ayoub Bouaddi. Âgé de 17 ans seulement, le milieu du LOSC a crevé l'écran la saison passée avec pas moins de 36 apparitions, dont 9 en Ligue des champions. Son profil technique, sa maturité précoce et sa marge de progression impressionnante ont logiquement attiré

l'attention de plusieurs cadors européens, dont le Real Madrid et désormais le PSG.

Selon les informations de Don Balon, Nasser al-Khelaïfi, président du club parisien, souhaite convaincre l'entourage d'Ayoub Bouaddi de préférer Paris à la capitale espagnole. Une bataille d'influence est donc en cours. Le club francilien aurait même entamé des discussions concrètes avec Lille pour tenter de boucler l'opération rapidement, d'après le média ibérique.

OUVERTURE DU FESTIVAL LOCAL DE LA MUSIQUE

La chanson oranaise à l'honneur

Le wali d'Oran, Samir Chibani, a souligné lors de l'ouverture du festival musical la capacité d'Oran à produire une création artistique de qualité, tout en mettant en avant les avancées du secteur culturel, fruit des efforts de l'État.

La 16^e édition du festival local de la musique et de la chanson oranaise s'est ouverte, mardi soir au théâtre régional Abdelkader Alloula d'Oran, sous le slogan « rythme de l'authenticité ». Le wali d'Oran, Samir Chibani, qui a présidé la cérémonie d'ouverture en présence de nombreux artistes et d'un large public de passionnés du genre musical oranais, a indiqué dans son allocution que ce festival vient confirmer "la capacité de la ville d'Oran à produire une création musicale de haute facture", mettant en exergue les acquis réalisés dans le secteur de la culture et des arts en Algérie, qui sont le fruit des efforts soutenus de l'État. Pour sa part, la directrice de la Culture et des Arts de la wilaya d'Oran, Bouchra Salhi, a souligné que cet événement artistique traduit la profondeur de l'appartenance et une lecture du patrimoine musical algérien, et en particulier de l'école oranaise authentique qui a donné de grandes figures ayant enrichi la scène culturelle nationale et porté la voix de l'Algérie sur les scènes internationales. Elle a ajouté que le ministère de la Culture et des Arts, en soutenant ces manifestations culturelles et artistiques à travers le pays, réaffirme son engagement constant à accompagner les talents, préserver le patrimoine culturel et soutenir toutes les initiatives ayant trait aux arts et visant à les rapprocher du citoyen, notamment des jeunes. La commissaire du festival,



Souad Bouali, a appelé à l'attachement à la culture et à l'identité algériennes, ainsi qu'à leur promotion, et à sauvegarder le patrimoine culturel matériel et immatériel ainsi que les différents genres musicaux. Par ailleurs, un prélude musical a été présenté par l'orchestre du festival, composé en majorité de diplômés des instituts de musique, qui ont interprété un instrumental intitulé El-Bahia, composé et dirigé par le maestro Khalil Baba-Ahmed. La cérémonie d'ouverture a été marquée également par la présentation du générique du festival Korrat Laâiene, écrit par le poète

Abdallah Tamouh et composé par le grand artiste de la chanson oranaise, le regretté Blaoui Houari (1926-2017). À cette occasion, l'artiste Houari Mesbahi a été honoré, tandis qu'un hommage sera rendu au chanteur Moulay Abdennebi lors de la soirée de clôture du festival. Les deux chanteurs sont considérés comme deux figures emblématiques de la musique oranaise et anciens membres de l'orchestre du défunt Blaoui Houari. Le public oranais et les visiteurs de la ville pourront apprécier les plus belles voix du genre oranais durant cette édition, qui enregistre la participation de 18

artistes. Des spectacles musicaux de "meddahates" (chants traditionnels) seront également proposés par une troupe féminine et une autre folklorique, ainsi que des chansons dans le style bedoui. Huit jeunes talents participent au concours de cette manifestation culturelle, qui ont été choisis parmi 26 candidats ayant pris part aux présélections. Cette compétition se déroule sous la supervision d'un jury présidé par le poète Abdallah Tamouh.

À L'OPÉRA, BOUALEM BESSAÏH

Hommage au compositeur russe Tchaïkovski

L'Opéra d'Alger accueillera le 24 juillet à 20 h un concert en hommage au célèbre compositeur russe Piotr Ilitch Tchaïkovski. Organisée en collaboration avec la Fondation russe pour la culture et les arts et l'Orchestre de l'Opéra d'Alger, le programme de la soirée est placé sous le thème « Tchaïkovski, une musique sans frontières ». Les mélomanes pourront apprécier des pièces notoires du grand maître russe. Outre la représentation symphonique, le programme comprend également une conférence académique sur la vie et l'œuvre de Tchaïkovski, présentée par des experts musicaux russes, et trois ateliers de type masterclass spécialisés dans : le violon classique, le piano classique et le chant lyrique. Pour rappel, Piotr Ilitch Tchaïkovski est né le 25 avril 1840 à Votkinsk et mort le 25

octobre 1893 à Saint-Pétersbourg. Compositeur éclectique, il est l'auteur notamment de onze opéras, de six symphonies, de quatre suites pour orchestre, de cinq concertos, de trois ballets, de cent-six mélodies et d'une centaine de pièces pour piano. « Son œuvre, d'inspiration plus occidentale que celle de ses compatriotes contemporains, intègre des éléments occidentaux ou exotiques, mais ceux-ci sont additionnés à des mélodies folkloriques nationales. » Tchaïkovski compose dans tous les genres, mais c'est dans la musique d'orchestre comme les symphonies, les suites et les concertos qu'il déploie toute sa science et donne la mesure de son sens mélodique inspiré. C'est également lui qui donne ses lettres de noblesse à la musique de ballet, ajoutant

une dimension symphonique à un genre auparavant considéré comme musicalement mineur. » Il incarne la figure dominante du romantisme russe du XIX^e siècle. Sa musique, reflet de sa nature hypersensible et tourmentée, est très personnelle et d'une infinie sensibilité. Elle bénéficie d'une orchestration riche et variée. Tchaïkovski est aujourd'hui un des compositeurs les plus célèbres et compte parmi les compositeurs russes les plus populaires. Tchaïkovski s'essaya plusieurs fois aux mesures asymétriques (par exemple, dans sa cinquième symphonie ou ses dix-huit pièces pour piano), mais s'en tenait généralement aux mesures régulières. Tchaïkovski était un maître de l'harmonie, des pratiques occidentales jusqu'à la gamme par tons (qu'il utilise dans le dernier

mouvement de sa deuxième symphonie, par exemple). Ayant composé la majeure partie de ses œuvres pour l'orchestre, son style musical devenait de plus en plus conditionné par les couleurs orchestrales qu'il employait, surtout après la composition de sa deuxième suite pour orchestre. Bien qu'il ait établi son style sur des fondements occidentaux, il préférait les couleurs d'orchestre nettement contrastées, dans la continuité de Mikhaïl Glinka. Ainsi, il employait essentiellement les instruments aigus pour leur délicatesse, leur légèreté, mais en contrebalancement, explorait les couleurs plus sombres, voire lugubres des instruments les plus graves. Il est à noter que les potentiels intéressés à ce concert pourront acquérir un billet à 1500 DA.

« FAHRASSA »

La révolution du livre se dévoile à Alger

Des portes ouvertes sur la plateforme mise à jour "Fahrassa" dédiée aux éditeurs algériens de livres ont été inaugurées à Alger, lundi, à la Bibliothèque nationale d'Algérie. Ces portes ouvertes qui s'étalent sur trois jours ont rassemblé, lors de la première journée, une vingtaine d'éditeurs venus de différentes régions d'Algérie, s'imprégnant des nouvelles facilitations, "devenues possibles grâce à la numérisation", notamment les procédures relatives au "dépôt légal à distance d'un manuscrit et à l'obtention, sans déplacement, de son +International Standard Book Number+ (ISBN)", a expliqué le directeur général de la Bibliothèque nationale, M. Mounir Bahadi. Un exposé technique détaillé sur les étapes d'utilisation de la plateforme actualisée Fahrassa a été présenté, mettant en avant les efforts consentis dans la numérisation des services de la Bibliothèque nationale et le renforcement de ses liens et de la concertation avec les éditeurs. La rencontre a été également l'occasion de débattre de certaines contraintes et situations de litiges rencontrées sur le terrain, du rapport entre l'auteur, l'imprimeur et l'éditeur aux manuscrits déposés et non publiés, en passant par la publication au compte d'auteur, ou encore les maisons d'édition dont la dissolution pour des raisons particulières a donné lieu à la naissance de nouvelles maisons d'édition. Rappelant aux éditeurs la loi 15-13 du 15 juillet 2015, qui stipule en substance dans son article 8 l'obligation du respect absolu de l'éthique professionnelle, M. Bahadi a fait remarquer qu'à ce titre, "même le simple citoyen-lecteur a le droit d'intervenir auprès des autorités officielles pour signaler le contenu de tout manuscrit contraire aux principes, aux valeurs et aux symboles de la Nation, entre autres". Lors de cette première rencontre, la possibilité de "trouver un cadre légal entre les éditeurs et les théâtres en Algérie, pour l'édition systématique de livres contenant les textes de pièces de théâtre retenus par les différentes commissions de lectures" a également été envisagée. Organisées, sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, par la Bibliothèque nationale d'Algérie en collaboration avec le Syndicat national des éditeurs de livres (SNEL) et l'Organisation nationale des éditeurs de livres (ONEL), les portes ouvertes sur la plateforme actualisée "Fahrassa", créée en mai 2023 et mise à jour deux ans plus tard, se sont poursuivies hier à la Bibliothèque nationale.

R.C.

16



- Alger 32°
- Ouargla 46°
- Oran 30°
- Constantine 41°

FADJR 03:56	DOHR 12:54	ASR 16:43	MAGHREB 19:59	ISHA 21:38
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

MEZIANE PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES À LA FAMILLE DU JOURNALISTE MESSAOUD BOUSSOUAR

Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, a présenté hier ses plus sincères condoléances à la famille du journaliste Messaoud Boussouar. Le ministre de la Communication a exprimé sa profonde compassion à la famille du journaliste de l'agence Algérie Presse Service (APS), Messaoud Boussouar, décédé, mardi soir, à l'âge de 64

ans, des suites d'une longue maladie. « C'est avec une grande tristesse et une profonde affliction que le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, a appris le décès du journaliste de l'APS, Messaoud Boussouar, décédé mardi soir à l'âge de 64 ans des suites d'une longue maladie », lit-on dans le message de condoléances. En

cette douloureuse épreuve, le ministre de la Communication « présente ses sincères condoléances à la famille du défunt ainsi qu'à toute la corporation médiatique, les assurant de toute sa compassion, priant Allah Tout-Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde et de prêter patience et réconfort à ses proches ».

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 24 JUILLET 2025 // N°1123 // PRIX 20 DA

MARCHÉ FINANCIER ET INNOVATION

Diar Dzair prépare son entrée en Bourse

La COSOB a examiné mardi à Alger le dossier de la start-up algérienne « Diar Dzair, e-commerce et innovation » pour son introduction en Bourse.

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) a annoncé la tenue du guichet unique du marché financier d'une réunion dédiée à l'étude du dossier de la start-up algérienne « Diar Dzair, e-commerce et innovation », en vue de son introduction en Bourse, indique un communiqué de l'institution. Sous la présidence de Youcef Bouzenada, président de la COSOB, cette réunion s'est déroulée en présence des représentants de l'ensemble des parties prenantes du marché financier, avec pour but « l'examen du dossier de la société Diar Dzair, e-commerce et innovation, une startup algérienne qui ambitionne de franchir une étape stratégique dans



son développement par le biais d'une introduction en Bourse », a précisé le communiqué. Lors de cette réunion, la startup a présenté les grandes lignes de sa stratégie d'introduction en Bourse. La startup a exposé les fondements de son modèle économique, son plan de développement à

moyen terme, ainsi que sa volonté clairement exprimée de mobiliser des financements via le marché des capitaux afin de soutenir ses ambitions de croissance, d'innovation et d'expansion à l'échelle nationale et internationale. L'introduction en Bourse envisagée par Diar Dzair s'inscrit pleine-

ment dans les orientations stratégiques de la COSOB, qui visent à ouvrir le marché financier aux entreprises innovantes, notamment via la mise en place de procédures simplifiées, d'incitations adaptées et d'un accompagnement renforcé dans le cadre du guichet unique du marché financier mis en place en novembre 2024. Diar Dzair est une startup « à fort impact technologique et économique et composé d'une équipe de 206 employés. Elle constitue la première plateforme de e-commerce en Algérie intégrant un financement islamique digital 100% en ligne, ayant réalisé un chiffre d'affaires de 2,4 milliards DA en 2024 », a ajouté le communiqué.

CULTURE : "THÉÂTRE IN SITU" À BOUMERDÈS DU 24 AU 30 JUILLET

Un événement inédit baptisé « Panorama sur le théâtre à Boumerdès », entièrement dédié au théâtre in situ (représentations en plein air ou dans des lieux chargés d'histoire), se tiendra du 24 au 30 juillet dans les différentes localités de cette wilaya côtière. Plus de cinquante troupes locales y prendront part, selon les organisateurs. Présentée lors d'une conférence de presse au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), cette manifestation est parrainée par le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, et coorganisée par la direction de la culture de Boumerdès et le TNA. Selon Mohamed Yahiaoui, directeur du TNA, l'événement mettra en lumière des représentations artistiques accessibles à tous les publics, aussi bien adultes qu'enfants, à travers une diversité de

spectacles relevant des arts de la scène. De son côté, Mme Dalila Aouas, directrice de la culture à Boumerdès, a insisté sur le caractère unique de l'événement, soulignant que les spectacles auront lieu dans les établissements culturels, mais aussi dans des espaces publics, places historiques et lieux de mémoire, à travers des communes telles que Boumerdès, Boudouaou, Bordj Ménaïel, Naciria, Ouled Moussa et Souk El Had. Des lieux symboliques, comme d'anciens centres de détention, de torture, ou puits mémoriels liés aux crimes coloniaux, seront également investis. Le metteur en scène Omar Fetmouche, l'un des initiateurs de l'événement, a indiqué que le but est de faire « parler les murs et les lieux », à travers une approche immersive et participative du théâtre. Parmi les sites les plus

emblématiques figure Haouch Gautier à Souk El Had, une ancienne usine reconverte en centre de torture durant la colonisation, où un spectacle viendra restituer un épisode douloureux de l'histoire algérienne. Le scénographe Abdelghani Chentouf a, quant à lui, présenté « Nassamet El Bahr » (Brises de mer), un spectacle d'ouverture prévu le jeudi 25 juillet à la place du 5 Juillet à Boumerdès. Cette représentation collective, réunissant des comédiens issus de 25 associations, intégrera les protocoles d'ouverture comme partie intégrante de la mise en scène. Le programme inclura également des pièces aux titres évocateurs comme : « Sayfouna, lemma oua amane », « Chebka », « Kiyès ou labès », « Saha l'Artiste », « Âwdet Youghourta » et « Fennane min zamane akhar ».

SONELGAZ : NOUVEAU PIC RECORD DE CONSOMMATION ÉLECTRIQUE

La consommation nationale de l'énergie électrique a enregistré, hier, un huitième pic record au cours du mois de juillet, atteignant 20.628 mégawatts à 14 h 43, a indiqué la société Sonelgaz via sa filiale Sonelgaz-Transport d'électricité et opérateur système. Dans son com-

munié, la société a attribué ce pic à l'augmentation sensible de la demande en énergie, en raison des températures élevées et du taux d'humidité important enregistrés dans plusieurs wilayas du pays durant ce mois de juillet. Ce record intervient alors que "les équipes des

systèmes de contrôle des différentes filiales de Sonelgaz, notamment celles de production, de transport et de la distribution, sont en état de veille et de mobilisation afin de garantir l'équilibre du système électrique national", selon la même source. Sonelgaz a assuré avoir

mobilisé des équipes d'intervention sur le terrain pour faire face à toute urgence, dans le cadre de la mise en œuvre de son plan de préparation pour l'été 2025, visant à "garantir la qualité et la continuité du service public" à travers les investissements réalisés par le groupe.

CONTRE L'IMPLICATION DE PAYS TIERS DANS « L'AVENTURE COLONIALE » DU MAROC

LE GOUVERNEMENT SAHRAOUI MET EN GARDE

Le gouvernement sahraoui a lancé, mardi soir, une mise en garde contre les conséquences de la poursuite par le Maroc de ses tentatives visant à impliquer certains pays dans ce qu'il qualifie d'« aventure coloniale ». Réagissant au communiqué conjoint publié le même jour entre le Maroc et le Portugal, le ministère sahraoui des Affaires étrangères a dénoncé les efforts de Rabat, qu'il accuse de dévier le droit international et les résolutions onusiennes appelant à une solution juste et durable au conflit du Sahara occidental. Le communiqué, relayé par l'agence de presse SPS, souligne que le gouvernement sahraoui attend du Portugal qu'il soutienne la légalité internationale ainsi que les droits de l'homme, notamment le droit des peuples à l'autodétermination et à l'indépendance. Le texte rappelle la position historique du Portugal en faveur du peuple timorais, alors soumis à une occupation étrangère, et son attachement à défendre le droit de ce peuple à décider librement de son avenir. Cette posture, rappelle le gouvernement sahraoui, a permis l'organisation d'un référendum supervisé par les Nations unies, débouchant sur l'indépendance du Timor oriental. Le gouvernement sahraoui appelle ainsi les autorités portugaises et l'ensemble des forces politiques et sociales du pays à rester fidèles à cette tradition de respect de la légalité internationale, conformément à la Constitution portugaise et aux instruments juridiques internationaux garantissant le droit des peuples à l'autodétermination.

AÉROPORT D'ALGER

PLUS DE 136 000 EUROS SAISIS ET UN RÉSEAU CRIMINEL DÉMANTELÉ

Les services de la police aux frontières (PAF) de l'aéroport international Houari-Boumediène d'Alger ont récemment mis en échec une tentative de contrebande de devises, portant sur plus de 136 000 euros, et découvert un vaste réseau criminel impliqué dans le transfert illicite de fonds et l'importation illégale de marchandises étrangères, selon un communiqué rendu public. L'opération, menée en coordination avec les services des douanes, a permis l'arrestation de deux femmes sur le point d'embarquer vers Istanbul, en Turquie. Les deux voyageuses dissimulaient dans leurs bagages et vêtements 120 400 euros et 1 880 dollars, qu'elles tentaient de faire sortir clandestinement du territoire. L'enquête, approfondie par la Brigade de police judiciaire des frontières aériennes, a révélé leur appartenance à un réseau criminel organisé, spécialisé dans le blanchiment d'argent, le transfert illégal de fonds et l'importation non déclarée de produits étrangers. Les perquisitions menées dans les domiciles et entrepôts liés aux membres du réseau, sous la supervision du parquet compétent, ont conduit à l'arrestation de quatre autres suspects et à la saisie de plus de 5 000 articles (produits cosmétiques, pièces détachées, vêtements, denrées alimentaires), ainsi que de 16 200 euros et environ 158 millions de centimes en dinars algériens issus d'activités criminelles.